

2021



**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
DE L'ARMÉE DE TERRE**



**RAPPORT DU JURY DU CONCOURS
EN SCIENCES ÉCONOMIQUES ET
SOCIALES D'ADMISSION À
L'ÉCOLE SPÉCIALE MILITAIRE DE
SAINT-CYR**

Cinq concours sur épreuves d'accès à l'ESM de Saint-Cyr ouverts au titre du [1° de l'article 4 du décret n°2008-940 du 12 septembre 2008](#) se sont déroulés en 2021 :

- en sciences économiques et sociales ;
- littéraire ;
- mathématiques et physique ;
- physique et chimie ;
- physique et sciences de l'ingénieur.

Le *Rapport du jury* présenté ci-dessous concerne uniquement les épreuves orales du concours en sciences économiques et sociales.

Coordonnées pour obtenir les annales des épreuves écrites du concours en SES :

Direction des admissions et concours
Chambre de commerce et d'industrie de Paris
BP 31
78354 JOUY-EN-JOSAS Cedex
<http://www.concours-bce.com/annales>

Adresse géographique et postale du bureau organisateur :

DRHAT / SDR / bureau concours
Case n° 120
Fort Neuf de Vincennes
Cours des Maréchaux
75614 PARIS Cedex 12

Remerciements

La direction des ressources humaines de l'armée de terre (DRHAT) remercie l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche pour le précieux appui apporté à la composition du jury.

Elle remercie également les membres du jury pour leur implication dans la sélection des meilleurs candidats, en vue de leur admission à l'ESM et dans la carrière des armes.

Table des matières

Mot du président du jury	4
Bilan général du concours	5
1) Épreuve de littérature	8
2) Épreuve de mathématiques	17
3) Épreuve d'économie, sociologie et histoire (ESH).....	20
4) Épreuve d'économie approfondie	23
5) Épreuve d'anglais.....	32
6) Épreuve d'allemand	36
7) Épreuve d'arabe moderne	40
8) Épreuve d'espagnol.....	42
9) Épreuve d'italien	45
10) Épreuves de latin et de grec	47
11) Épreuve de russe	49
12) Épreuves sportives	50
Annexe I : arrêté de désignation des jurys d'admission des concours de l'ESM.	52
Annexe II : modèle de certificat médical militaire	55
Annexe III : modèle de certificat médical civil.....	56

Mot du président du jury

La session 2021 du concours en sciences économiques et sociales d'admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr a été marquée par le contexte sanitaire. Les précautions prises pour préserver la santé des candidats ont été rigoureuses. À cette occasion, j'ai pu apprécier, une nouvelle fois, l'engagement et le professionnalisme du bureau concours de la DRHAT, ainsi que l'engagement et le professionnalisme des personnels réservistes et des examinateurs spéciaux encadrant les épreuves sportives mobilisés par ce bureau durant les épreuves d'admission.

Plus largement, à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette session, sans oublier l'officier supérieur adjoint du président, le lieutenant-colonel Laurent Neisius, et le vice-président, l'inspecteur général François Vandenbrouck, j'adresse le témoignage de ma reconnaissance.

Je présente mes félicitations aux admises et aux admis (sans oublier de remercier leurs professeurs pour l'efficacité de la formation dispensée).

Je leur souhaite de poursuivre les études enrichissantes proposées à l'ESM de Saint-Cyr et de trouver un plein accomplissement dans la carrière d'officier de l'armée de terre.

Au moment de passer le relais à un nouveau président du jury, j'ai en mémoire l'ensemble des professeurs qui, depuis cinq ans, ont accepté d'être examinateurs des épreuves orales d'admission. Je souhaite leur rendre hommage pour la qualité de leur travail.

Yves PONCELET

Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche
Président du jury du concours en sciences économiques et sociales

Bilan général du concours

Les classes préparatoires qui offrent un enseignement dans la voie économique et commerciale option économique (ECE¹) sont implantées tant dans des lycées militaires (internat) que dans des lycées civils, publics ou privés.

Le concours en sciences économiques et sociales offre aux étudiants² de seconde année de ces classes préparatoires la possibilité d'intégrer l'école spéciale militaire de Saint-Cyr afin de devenir officier de l'armée de terre tout en poursuivant des études supérieures.

Le concours se réfère au corpus juridique suivant :

- le décret n° 2008-940 du 12 septembre 2008 modifié (statut du corps des officiers des armes de l'armée de terre) ;
- l'arrêté du 13 septembre 2018 relatif aux concours d'admission à l'ESM de Saint-Cyr (*JO* n° 218 du 21 septembre 2018, texte n° 11, signalé au *BOC* n° 40 du 29 novembre 2018) ;
- l'arrêté relatif aux épreuves sportives communes aux concours d'entrée aux grandes écoles militaires de recrutement d'officiers du 24 novembre 1998 (*JO* du 3 janvier 1999, p. 154, *BOC*, 1999, p. 793) ;
- l'instruction n° 1416/ARM/RH-AT/PRH/OFF du 10 décembre 2018 (*BOC* n° 9 du 4 avril 2019, texte 4 ; *BOEM* 640. 1. 2).

Les épreuves y sont précisément décrites et il était impératif de bien lire ces deux textes pour assurer une préparation optimale.

Les épreuves d'admissibilité de ce concours se sont déroulées dans le cadre de la Banque commune d'épreuves à laquelle le concours est rattaché : <https://www.concours-bce.com/>

Le directoire du jury a fixé la « barre » d'admissibilité à une moyenne de 11,83/20 (11,38/20 en 2020) offrant ainsi à 102 **candidats la possibilité de se présenter aux épreuves orales pour 41 places offertes.**

Les moyennes obtenues par les admissibles s'échelonnent de 16,69/20 à 11,83/20.

Répartition des candidats admissibles

- **lycées militaires : 63** candidats (13 filles et 50 garçons)
- **lycées et autres établissements civils : 39** candidats (7 filles et 32 garçons)

Parmi les admissibles, 12 ont renoncé à se présenter aux épreuves d'admission.

Les épreuves d'admission sont spécifiques au concours de l'ESM.

Organisées par le bureau concours/section recrutement direct et tardif de la DRHAT, **ces épreuves se sont déroulées du 15 au 23 juin 2021** au lycée militaire de Saint-Cyr-l'École (78).

¹ La session 2022 du concours en sciences économiques et commerciales conservera le modèle de celui de la session 2021. Par contre, les modalités du concours de la session 2023 évolueront pour tenir compte de la création à la rentrée 2021 de la nouvelle classe préparatoire économique et commerciale voie générale.

² Pour éviter d'alourdir le texte, le rapport ne précise pas systématiquement « étudiant(e)s »/« étudiant(e) » « candidat(e)s »/« candidat(e) », « il/elle »/« ils/elles », etc. Ce choix formel ne doit pas faire oublier la place importante des jeunes filles au sein du concours, dont témoigne notamment la répartition des admissibles indiquée ci-après.

La présidence et la vice-présidence sont assumées par des inspecteurs généraux de l'éducation nationale désignés par la ministre des armées sur proposition de la doyenne de l'inspection générale ; l'adjoint du président est un officier supérieur de l'armée de terre.

Les membres du jury sont des professeurs agrégés enseignant en classes préparatoires dans des lycées de l'éducation nationale. Ils évaluent la performance de chacun des candidats dans le strict respect des programmes et du format des épreuves du concours.

Les candidats ont été accueillis la veille des épreuves pour assister à une réunion d'information. Le point de restauration du lycée leur était accessible.

Il est rappelé aux futurs candidats qu'ils sont impérativement attendus au jour et à l'heure fixés sur leur convocation, en vue d'effectuer les formalités administratives d'accueil. Seuls des retards justifiés seront admis.

Les candidats ont été guidés, encadrés et accompagnés, durant leur temps de présence sur le site, par un personnel dédié qui a mis tout en œuvre pour que chacun soit placé dans des conditions optimales.

Les épreuves sont normalement publiques, même si leur organisation au sein d'une emprise militaire en restreint l'accès. Celui-ci est habituellement autorisé aux enseignants en CPGE des lycées militaires et civils – qui en ont préalablement formulé la demande auprès du bureau concours de la DRHAT – dans le respect de règles permettant de préserver la sérénité des candidats (il est notamment demandé aux visiteurs de ne pas échanger avec les candidats ni dans le bâtiment, ni dans ses abords immédiats). Mais, en raison des mesures sanitaires, cette année, les épreuves orales n'ont pas été ouvertes au public (note du 19/04/2021 n° 0001D21007760/ARM/SGA/DRH-MD/SR-RH/FM1-2).

Au terme de cette session, le jury a pu établir **une liste d'admis permettant d'honorer les 41 places offertes et une liste complémentaire sur laquelle figurent en tant que de besoin 12 noms.**

Le dernier admis en liste principale a obtenu (épreuves écrites d'admissibilité, orales et sportives d'admission) une moyenne générale de 13,11/20. La liste complémentaire correspond aux 12 candidats qui ont obtenu une moyenne générale se situant entre 13,10 /20 et 12,64/20.

Au total, le concours en sciences économiques et sociales a permis un recrutement diversifié de solide niveau académique. Qu'ils soient issus de lycées civils ou militaires, les candidats étaient, dans l'ensemble, bien préparés. Les meilleurs d'entre eux ont montré l'étendue de leurs connaissances, leur capacité de réflexion juste et cohérente ; ils ont fait la différence, au travers de l'ensemble de leurs prestations, par leur motivation et leur dynamisme.

Pour les épreuves sportives qui réclament des qualités physiques aussi diverses que complémentaires, correspondant aux exigences du métier d'officier, les candidats de ce concours sont apparus motivés et bien entraînés, avec une moyenne générale de 15,50/20 sur l'ensemble des épreuves.

Répartition des 41 candidats admis

- lycées militaires : 25 candidats**
- lycées et autres établissements civils : 16 candidats**
- candidats masculins : 38 candidats**
- candidats féminins : 3 candidates**

Dans les pages qui suivent, les membres du jury et l'officier des sports fournissent un bilan de chacune des épreuves d'admission de la session.

Sont brièvement rappelés la nature et les attendus de l'épreuve ; puis les examinateurs proposent un bilan de la manière dont s'est déroulée l'épreuve ; ce bilan est suivi de conseils pour les futurs candidats et d'exemples de sujets proposés (aux épreuves orales).

Remarques générales

Sur les tables des salles de préparation, les candidats disposent de ressources, différentes selon les épreuves (un dictionnaire – noms communs et noms propres – pour le commentaire de littérature, etc.) : ils doivent y recourir en tant que de besoin.

Durant les épreuves orales d'admission, il est demandé aux candidats de ne pas témoigner par quelque moyen que ce soit de leur établissement d'origine.

Une horloge est présente dans l'ensemble des salles pour permettre aux candidats d'évaluer leur temps de préparation et de parole.

Des candidats semblent avoir pris l'habitude de diffuser les sujets qu'ils ont traités, voire un résumé des échanges qu'ils ont eus avec l'examineur. Le jury n'a évidemment rien à dire à propos de cette habitude. Il attire cependant l'attention des candidats sur l'intelligence avec laquelle il leur faut traiter les informations éventuellement reçues de camarades convoqués avant eux : faire la même entrée en matière alors que le sujet est différent, s'obstiner à répondre à des questions que l'examineur ne leur pose pas (mais qu'il a pu poser à tel ou tel candidat passé avant, etc.) serait de nul intérêt et pourrait même s'avérer contre-productif.

1) Épreuve de littérature

Coefficient 8

Cadre réglementaire

L'épreuve de français se compose d'un commentaire et d'un entretien. Le commentaire prend appui sur un ou plusieurs textes contemporains à dimension ou à visée argumentative [œuvre(s) littéraire(s) ou philosophique(s), article(s), essai(s)] pour en proposer une approche problématisée. L'entretien est un temps de reprise et d'élargissement consacré à une réflexion sur le (ou les) texte(s) étudié(s). Cette épreuve vise à évaluer l'esprit d'analyse et de synthèse du candidat, sa capacité à s'interroger et à souligner les points-clés, à appréhender des notions ou des problématiques dans leur contexte historique, intellectuel et culturel, à s'exprimer avec clarté, correction et rigueur, à formuler une réflexion personnelle.

Explicitation

Le commentaire porte sur un texte d'une longueur moyenne de 20 à 30 lignes, extrait d'une œuvre de langue française du XIX^e siècle à nos jours.

La méthode du commentaire est laissée au choix du candidat (commentaire organisé, lecture analytique, commentaire au fil du texte). Si l'examineur propose deux textes, il s'agit de textes courts portant sur le même thème. Le commentaire articule analyse et interprétation du texte. La lecture à haute voix, soignée, met en relief les grandes inflexions de l'extrait.

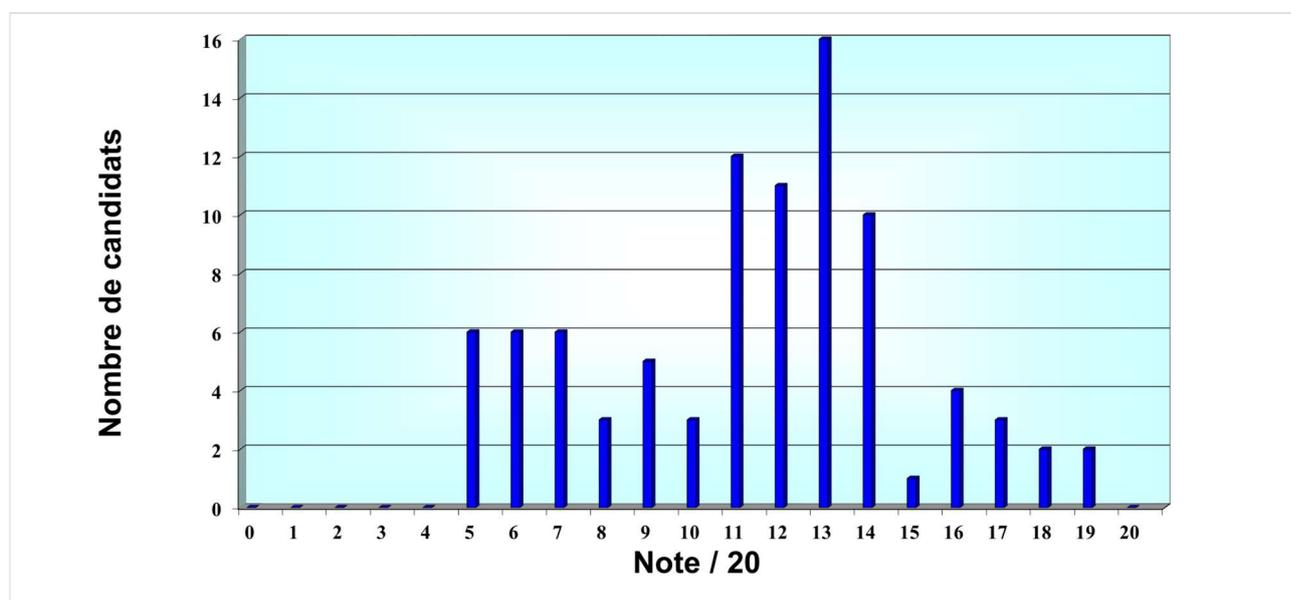
Il s'agit pour le candidat, dans son commentaire, de mettre en évidence la logique et la stratégie argumentatives du texte, les moyens d'un art de convaincre et de persuader, les jeux entre l'explicite et l'implicite, les tensions et les ambiguïtés éventuelles du propos. Le choix de textes à dimension ou visée argumentative tirés de genres divers doit permettre d'aborder les grandes questions sur l'homme et la société.

L'entretien s'appuie sur le texte et les idées abordées dans la phase précédente. Il prend la forme d'un échange avec l'examineur et constitue un temps de reprise des éléments énoncés lors du commentaire. À ce titre, le candidat est invité à préciser certains points évoqués lors de son exposé et à élargir le champ de sa réflexion.

Rapport de l'examineur : Monsieur Guillaume TOMASINI

Répartition des notes

- Nombre de candidats interrogés : 90
- Note maximale obtenue : 19 / 20
- Note minimale obtenue : 5 / 20
- Moyenne : 11,37 / 20



Nature et déroulement de l'épreuve

La durée de la préparation est de trente minutes. Le candidat dispose d'une photocopie de l'extrait, qu'il peut annoter comme il le souhaite. Un dictionnaire des noms communs et des noms propres est à sa disposition dans la salle de préparation ; nous invitons les candidats à le consulter.

L'épreuve proprement dite, d'une durée de 25 minutes, se déroule en deux temps :

- **un exposé autonome d'une quinzaine de minutes.**
 - l'introduction situe dans la mesure du possible l'œuvre dans son contexte d'écriture (historique, culturel, biographique), précise le sujet de l'extrait proposé et sa (ou ses) problématique(s) centrale(s) ;
 - le candidat procède ensuite à une lecture à voix haute du texte (ou d'un fragment du texte) ;
 - la démarche de commentaire relève du choix du candidat : elle peut être linéaire, en veillant à souligner les articulations majeures de l'extrait, ou bien prendre une forme synthétique et organisée selon différents axes qui permettent de balayer le texte. Il est préférable d'indiquer en fin d'introduction le type de démarche analytique retenu (linéaire ou composé). Le commentaire conduit par ailleurs à convoquer à bon escient, pour éclairer et approfondir le propos, certaines approches littéraires,

historiques, philosophiques, sans perdre pour autant de vue la singularité de l'extrait proposé ;

- la conclusion met en valeur les enjeux saillants du texte : elle peut être l'occasion d'un rapprochement rapide et pertinent avec une autre œuvre, qui n'est pas nécessairement littéraire (film, tableau, etc.) ou avec une question de société contemporaine.
- **un entretien.** L'entretien est d'abord l'occasion de revenir sur certains points de l'exposé (aucune question ne constitue un piège : elle peut inviter à corriger une erreur, à préciser un point obscur, survolé ou oublié, à rectifier une proposition hasardeuse, à approfondir ce qui a déjà été engagé dans l'exposé). Il permet également au candidat d'affiner son approche des enjeux du texte et d'élargir sa réflexion.

Commentaires généraux

La moyenne générale de la session 2021 s'établit à 11,37 contre 12,25 pour la session 2019 (on rappelle pour mémoire que les épreuves orales de la session 2020 ont été annulées en raison de la crise sanitaire). Le jury tient d'autant plus à saluer la préparation et la détermination des candidats qu'il est conscient qu'elles ont été marquées par un contexte éprouvant. Il lui a été donné d'entendre, cette année encore, d'excellentes prestations (avec une quinzaine de notes comprises entre 15 et 19) qui démontraient à la fois un sens aigu de l'analyse et, pour certaines, une remarquable culture personnelle. À deux malheureuses exceptions près, les candidats ont respecté le format général de l'exercice, ce qui témoigne d'une préparation sérieuse et d'une connaissance globalement satisfaisante des exigences méthodologiques de l'épreuve.

Quelques maladdresses ou faiblesses méthodologiques récurrentes méritent d'être signalées afin de guider les candidats futurs dans leur préparation :

- **la gestion du temps.** En la matière, les candidats doivent se garder de deux excès (rencontrés de façon résiduelle mais égale) : la prestation trop brève qui ne fait que survoler le texte ; la prestation trop longue qui se noie dans la paraphrase massive ou dans des considérations superflues. Quel que soit le nombre de parties ou de mouvements retenu par le candidat pour son analyse, il importe que celle-ci soit équilibrée ;
- **l'introduction.** Trop d'introductions plaquent encore artificiellement des données historiques générales ou des indications biographiques exagérément factuelles recueillies dans les dictionnaires mis à disposition. Les candidats peuvent, certes, trouver dans ces ouvrages de précieuses informations mais à condition toutefois de les utiliser à bon escient et de façon éclairée pour ne pas verser dans le hors-sujet. L'introduction doit comporter le projet de lecture du candidat, ce qui implique d'identifier clairement et soigneusement les enjeux du texte. Force est de constater que ce travail n'a pas toujours été très bien conduit ;
- **la lecture.** Il importe de ne pas l'oublier. Les lectures les plus convaincantes sont celles qui, fluides, expressives et vivantes, témoignent d'une véritable appropriation du texte par le candidat. On appelle les candidats à prêter le plus grand soin à la mise en voix des vers, qui sont trop souvent écorchés par méconnaissance des règles élémentaires de la versification ;
- **le commentaire.** Il doit permettre au candidat d'explicitier les grands enjeux du texte, ou ses tensions fécondes, en se fondant sur des éléments d'analyse pertinents. Deux écueils sont à éviter en la matière : la paraphrase massive et le formalisme creux. L'explication ne saurait se réduire à une redite, vague et maladroite, des idées contenues dans le texte, pas plus qu'il ne saurait se limiter à un simple inventaire de procédés littéraires. Si l'attention portée à l'écriture et la maîtrise d'un certain vocabulaire

technique sont indispensables à la bonne analyse d'un texte, le candidat doit avant tout veiller à faire apparaître nettement les lignes de force de son explication. C'est sa capacité à les identifier, à les nuancer, à les faire jouer, qui vont donner de la densité et de la cohérence à son propos. Il est également souhaitable de prendre le risque de questionner les zones d'ambiguïté de l'extrait, voire son opacité : savoir distinguer ce qui fait obstacle, savoir identifier et exprimer les raisons même pour lesquelles cela fait obstacle, sans nécessairement avoir en soi la solution, sont des qualités de premier plan, qui témoignent d'un rapport de réelle intelligence au texte ;

- **l'entretien.** On déplore des réponses parfois trop longues, répétitives, qui tournent en rond, alors que l'entretien doit précisément être un moment d'échange. Important particulièrement les capacités d'écoute, d'ouverture et de communication : entendre les questions posées, s'ouvrir au dialogue, entrer dans des pistes ou des angles nouveaux de lecture, avoir un recul critique sur tel ou tel point de sa propre prestation sont d'indispensables qualités pour de futurs cadres de l'armée ;
- **les références culturelles.** On constate chez certains candidats une faiblesse des repères historiques, d'histoire des idées et d'histoire culturelle. Comme les textes sont choisis, selon les indications du programme, dans une période relativement courte (du début du XIX^e siècle à nos jours), le jury est en droit d'attendre que des points essentiels soient connus des candidats (succession des régimes politiques, grands mouvements littéraires et culturels, notamment).

Nous profitons de cette session pour rappeler quelques critères majeurs d'évaluation :

- **le niveau de compréhension du texte** (finesse de la compréhension, absence de contresens majeur, capacité à affronter le plus ardu, à défaut de le résoudre) ;
- **le niveau d'analyse du texte** (capacité à en restituer le sens, à le déplier et à analyser la façon dont la signification du texte se construit et se déploie dans une écriture, capacité à faire entendre la singularité, la force, la pertinence, voire la complexité ou l'originalité du texte) ;
- **le niveau d'élaboration de la prestation** (organisation rigoureuse et dynamique du propos, propos rythmé, maîtrise du temps, clarté de l'élocution, maîtrise de la langue, élégance dans cette maîtrise) ;
- **le niveau de réflexion** (capacité à développer une pensée cohérente, à dégager et à peser les enjeux d'un texte et à les mettre en résonance).
- **le niveau de connaissances** (culturels, littéraires, philosophiques, historiques, artistiques) ;
- **la capacité à l'échange.**

Commentaires particuliers pour la session 2021

L'introduction

Les accroches ne doivent pas être ornementales ou purement formelles mais répondre à un critère de pertinence : elles doivent permettre d'éclairer l'extrait analysé, d'en dégager la singularité, sous peine d'être hors sujet ou de se transformer en véritables contresens. Ainsi, invoquer l'Oulipo pour commenter un texte d'Annie Ernaux n'a pas grand sens. De même qu'il est maladroit de se référer à l'engagement de Georges Bernanos pour introduire le poème « Les Phares » de Charles Baudelaire. À l'inverse, le jury a su apprécier, en les valorisant, les rapprochements pertinents. Il a trouvé très intéressant qu'un candidat, interrogé sur « Réponse à un acte d'accusation » de Victor Hugo, mobilise le chapitre des *Misérables* consacré à l'argot pour poser la question de l'infraction à la langue académique. De même, l'allusion liminaire à Peter Singer à propos d'un texte d'Alphonse de Lamartine qui évoquait sa répulsion pour la

consommation de viande animale lui a semblé heureuse. Les candidats doivent se convaincre que l'essentiel n'est pas de placer à toute force leurs références littéraires ou culturelles mais de les mobiliser à bon escient et avec à-propos : elles doivent toujours être au service du texte, et non l'inverse. On aimerait qu'ils en usent en suivant le conseil de la grand-mère de Sartre, rappelé à la fin des *Mots* : « Glissez, mortels, n'appuyez pas. »

Le jury tient à saluer les qualités d'expressivité dont ont fait preuve les candidats lors de la lecture du texte (généralement limitée à un fragment, par souci de temps). Il a pu entendre des mises en voix fluides et soignées dont certaines témoignaient d'une compréhension fine du texte. Il recommande cependant aux candidats d'être particulièrement vigilants à la diction des vers (respect du nombre de syllabes, élision des e muets, etc.).

Il convient, *a minima*, d'identifier la composition du texte, en particulier pour les études linéaires. La problématique doit être énoncée de façon claire et précise. Elle vise à dégager les enjeux spécifiques du texte. Il convient donc de bannir les projets de lecture vagues ou les fausses problématisations (ex : « quel est le message de l'auteur dans ce texte ? », « comment l'auteur parvient-il à convaincre son lecteur » ?, etc.).

La compréhension du texte et l'analyse littéraire

L'exercice de commentaire requiert des qualités de compréhension et d'interprétation du texte. Les meilleurs candidats ont su rendre compte des enjeux argumentatifs des textes et étayer leur démonstration sur des analyses stylistiques précises et rigoureuses. Le jury a ainsi pris plaisir à écouter une analyse du poème « Ô mon Dieu » de Paul Verlaine : le candidat, après avoir identifié les indices d'une prière à Dieu, montrait comment la figure du poète éploré de douleur et débordant d'une foi mystique pouvait entrer en résonance avec la Passion du Christ. On ne saurait assez rappeler aux candidats l'importance de s'interroger sur le registre dominant d'un texte, tout particulièrement lorsque celui-ci s'articule à une stratégie argumentative. Passer sous silence la dimension polémique d'un extrait du *Contre Sainte-Beuve* de Marcel Proust ou d'un réquisitoire de Georges Duhamel contre le cinéma, ou ne pas percevoir l'ironie d'un extrait de *L'Eve future* de Villiers de l'Isle-Adam, ne peut qu'appauvrir, voire amputer l'analyse. Mais il convient de se prémunir de l'excès inverse consistant à attribuer à des textes des tonalités qu'ils n'ont pas, ce qui entraîne des contresens. Tel candidat a ainsi cru voir dans « À qui la faute ? » de Victor Hugo, en raison de l'enflure rhétorique du poème, l'utilisation d'un registre burlesque, nécessairement excessif. De même, une lettre de Flaubert à Louise Colet, dans laquelle l'écrivain, bourrelé d'inquiétudes, décrivait les affres de l'écriture, a été interprétée, à tort, sur le mode ironique. Enfin, la lecture pascalienne proposée par un candidat d'un poème de Queneau a, par son caractère incongru, fait l'effet d'un coup de pistolet au milieu d'un concert, alors qu'il suffisait de montrer combien le texte, en décalquant sur le mode ludique et parodique les motifs du *carpe diem* et du blason féminin, proposait une méditation moderne sur la fuite du temps. Les contresens des candidats ont pu porter aussi sur un point particulier du texte (une phrase, un vers, un paragraphe ou une strophe). Ainsi, tel candidat a cru voir dans le motif des « ailes de pigeon », dont Barbey d'Aurevilly affublait burlesquement Victor Hugo, une marque d'élévation et un signe de l'absolu, alors que c'était en réalité l'expression de son dédain.

La maîtrise des outils de l'analyse et de la versification est inégale. Il existe un usage pertinent – qu'on pourrait dire « vertueux » – des figures de style qui consiste, pour le candidat, à étoffer sa démonstration au moyen d'analyses de détail, sélectionnées pour leur pertinence, ce qui lui permet d'éviter l'écueil de la triste et plate paraphrase. Ainsi, la mise en évidence de l'antiphrase dans un extrait du *Journal d'une femme de chambre* d'Octave Mirbeau, ou encore l'identification d'hyperboles ou d'accumulations épiques dans un article de Léon Bloy permettent de construire des enjeux essentiels à chacun de ces deux textes. À l'inverse, les relevés systématiques de procédés littéraires, lorsqu'ils ne sont adossés à aucune interprétation, tournent vite au formalisme creux ou à l'inventaire. Encore convient-il, lorsqu'on choisit d'utiliser ces termes techniques, de le faire avec clairvoyance, sans les confondre les uns avec

les autres (par exemple, en prenant une syllepse pour un chiasme) ou leur attribuer une signification qu'ils n'ont pas. Le jury est resté plus d'une fois dubitatif devant l'utilisation très lâche, et en réalité erronée, que certains candidats ont pu faire des termes « hyperbole », « oxymore », « anaphore » ... Il met en garde contre leur utilisation galvaudée qui pousse des candidats à trouver un oxymore dans « trop fraîche », une hyperbole dans « grand bruit » ou un chiasme dans « sac de pommes ». Les figures de style sont des outils précieux et indispensables à l'interprétation des textes mais il convient d'en faire un usage avisé, sous peine de tomber dans un faux savoir. À quoi bon évoquer « une prosopopée » quand le texte n'en comporte pas ? Le jury s'étonne aussi des confusions fâcheuses qu'il a pu entendre entre « lignes » et « vers », « strophes » et « paragraphes », tant ces termes lui semblent relever de l'analyse de base des poèmes versifiés. En revanche, il a apprécié les interventions qui ont tâché d'intégrer à leur démonstration une interprétation de phénomènes métriques saillants. Ainsi, tel candidat, commentant un poème de Rimbaud, a su relier les rejets et les enjambements qui bousculaient l'ordre syntaxique des phrases au contexte révolutionnaire évoqué par le texte, comme si l'insurrection poétique redoublait l'insurrection politique.

On rappellera aux candidats que les relevés de ponctuation sont rarement convaincants et qu'ils donnent lieu, la plupart du temps, à des interprétations arbitraires (« il y a plus de virgules : on a l'impression que l'auteur s'implique davantage dans ce qu'il écrit ») ou plates (« il y a beaucoup de points dans ce texte »). Il faut donc, là encore, en user avec discernement et se pencher sur l'usage de la ponctuation si, et seulement si, celle-ci fait sens. Plutôt que de compter les virgules dans un texte de Gide, il semble infiniment préférable au jury de s'interroger sur le choix poétique que constitue l'absence de ponctuation dans un poème de Jacques Prévert.

L'analyse grammaticale et l'analyse syntaxique restent les parents pauvres du commentaire. Cela est d'autant plus dommage qu'elles offrent au candidat de précieuses ressources. Le jury a été sensible aux tentatives de quelques candidats pour commenter, par exemple, le temps de certains verbes ou la construction de certaines phrases. Mais il en appelle, sur ce point encore, à la plus grande rigueur. Les approximations sont fâcheuses, et il faut veiller à ne pas confondre un pronom indéfini avec une formule impersonnelle ou le mode subjonctif avec le mode conditionnel.

L'exploitation des références culturelles ou littéraires

Des prérequis culturels ou littéraires minimaux peuvent s'avérer indispensables à la compréhension de certains textes. Il est ainsi conseillé au candidat, pour commenter un extrait de la *Médée* ou de l'*Antigone* d'Anouilh, de rassembler quelques informations préalables sur le personnage éponyme, quitte à effectuer une rapide recherche dans le dictionnaire des noms propres mis à sa disposition lors de sa préparation. La culture historique, mythologique, biblique, artistique, etc. fait partie intégrante du travail de commentaire dans la mesure où elle permet d'éclairer d'éventuelles références culturelles du texte et qu'elle en oriente la lecture. En se fondant sur sa riche culture personnelle, un candidat a ainsi pu identifier sans trop de difficulté la référence à « Jean-Jacques » (Rousseau) et au culte de l'Être suprême, instauré par Robespierre, dans un extrait des *Dieux ont soif* d'Anatole France. À l'inverse, on regrette que certains candidats aient cherché à tout prix à rabattre le contexte de publication du texte sur le texte lui-même (comme si tous les textes de la période 1939 à 1945 visaient à « dénoncer ») ou encore à fonder leur lecture du texte sur un élément historique, largement extrapolé, comme ce candidat qui, en se fondant sur le seul prénom de Marianne, identifia un peu vite à la République, a cru bon de faire une lecture politique de la scène d'exposition des *Caprices de Marianne* d'Alfred de Musset.

Le déficit de culture de certains candidats a donné lieu à des situations embarrassées, comme pour ce candidat se demandant de bonne foi si « Phèdre » faisait référence au fabuliste ou à l'héroïne tragique, ou pour cet autre ne sachant pas s'il devait associer « Horace » au poète latin ou à la pièce de Corneille. Si des prestations ont évidemment brillé par la richesse et la

pertinence de leurs connaissances culturelles (en particulier picturales sur un texte de Colette relatif au cubisme), le jury invite les candidats à ne pas transformer le travail de commentaire en une récitation de cours un peu gratuite qui viendrait plaquer sur le texte des références apprises par cœur mais sans lien réel avec l'extrait proposé. À quoi bon convoquer le concept de « désenchantement du monde », formulé par Weber, pour commenter un extrait du *Voyage en Italie* de Giono ? Le texte ne doit pas servir de prétexte.

La conclusion

La conclusion a pour fonction de rappeler, synthétiquement, les principaux apports de l'analyse qui permettent de répondre à la problématique énoncée dans l'introduction. Le jury doit reconnaître que, dans l'ensemble, les candidats se sont plutôt bien acquittés de cette mission. Néanmoins, il déplore le caractère purement formel de certaines conclusions et l'impression de redite, un peu stérile, qui s'en dégage. Il invite les candidats à se saisir de la conclusion comme d'un levier ou d'un tremplin à la réflexion, plutôt que de la considérer comme un terminus. Il n'est pas interdit au candidat de faire entrer le texte commenté en résonance avec un autre élément (texte, œuvre d'art, point d'histoire littéraire, etc.) de manière à mettre en perspective tel enjeu ou telle spécificité du texte étudié. C'est aussi, pour le candidat, le moyen de donner au jury un aperçu opportun de son bagage culturel.

L'entretien

L'entretien est l'occasion de revenir sur le texte proposé (pour élucider certaines références culturelles ou certains éléments de signification qui sont restés dans l'ombre), de revenir sur le commentaire proposé par le candidat (pour approfondir son analyse ou pour la corriger) mais aussi de mesurer sa culture personnelle. Le jury est particulièrement attentif à la capacité du candidat à entrer dans un dialogue ouvert et constructif. Il a ainsi apprécié qu'un candidat, qui avait commis un contresens sur Enée et son père Anchise lors de son exposé, se soit montré capable de revenir sur son erreur pour la corriger. Le jury s'attache aussi à évaluer la richesse lexicale des candidats ou leur capacité à induire le sens de certains mots en contexte. Tel candidat est ainsi parvenu à élucider le sens du terme « grosse », au sens de « enceinte », dans une réplique de Médée. D'autres candidats, en revanche, ont buté sur le sens de mots plus complexes comme « tabernacle », « infusoire » ou encore « patibulaire ». La culture personnelle des candidats est contrastée. À côté de prestations informées qui ont brillé par l'étendue de leurs connaissances, on a pu relever des erreurs inquiétantes sur les régimes politiques de la France ou les mouvements littéraires, ou d'autres confusions aux conséquences plus ou moins fâcheuses (par exemple, entre la *Vénus de Milo* et la *Naissance de Vénus* de Botticelli, entre Monet et Manet, entre la Régence de Philippe d'Orléans et la monarchie de Juillet de Louis-Philippe, etc.). Les erreurs factuelles ont été nombreuses chez les candidats les plus fragiles, qu'il s'agisse de l'enrôlement de Céline au mouvement surréaliste ou l'attribution à Flaubert d'*A la Recherche du temps perdu*. Aux yeux du jury, faut-il le rappeler, c'est l'appropriation authentique des références qui compte plus que leur quantité.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Le jury engage les candidats à poursuivre leurs efforts dans deux directions principales durant leur passage en classes préparatoires :

- l'acquisition d'une culture personnelle ouverte (littérature, philosophie, histoire, histoire de l'art, cinéma, etc.) qui leur permettra d'identifier plus aisément les enjeux des textes proposés tout en stimulant leur intelligence au sens étymologique du terme, c'est-à-dire leur capacité à tisser des liens, à créer des rapports, entre divers éléments.

- la pratique régulière de l'oral qui leur permettra de développer leurs facultés d'expression et de communication, et de parfaire leur aisance oratoire.

Ces deux compétences leur permettront sans nul doute d'affronter cette épreuve appelée à jouer un rôle essentiel dans leur réussite, et dans laquelle, nous avons plaisir à le redire, d'excellents résultats ont été de nouveau obtenus lors de cette session 2021.

Sujets de la session 2021 (œuvres dont ont été extraits les textes proposés) :

Anouilh, *Médée*
 Aragon, *Traité du style*
 Barbey, *Les Quarante médaillons de l'Académie*
 Barthes, *Mythologies*
 Baudelaire, *Les Fleurs du Mal*
 Bloy, *Chroniques et pamphlets*
 Bouvier, *Le Vide et le plein*
 Brassens, *Mourir pour des idées*
 Camus, *Caligula*
 Céline, *Entretiens avec le Professeur Y*
 Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*
 Claudel, *L'Œil écoute*
 Colette, *La Paix chez les bêtes*
 Duhamel, *Scènes de la vie future*
 Ernaux, *Les Années*
 Flaubert, *Lettre à Louise Colet*
 France, *Les dieux ont soif*
 Gide, *Journal*
 Giono, *Voyage en Italie*
 Gracq, *En lisant en écrivant*
 Hugo, *L'Année terrible*
 Hugo, *Les Contemplations*
 Hugo, *préface de Cromwell*
 Jaccottet, *Observations*
 Koltès, *Roberto Bucco*
 Lamartine, *Les Confidences*
 Malraux, *Discours*
 Maupassant, *Pierre et Jean*
 Mauriac, *Le Romancier et ses personnages*
 Michaux, « L'avenir de la Poésie »
 Michelet, *La Sorcière*
 Mirbeau, *Le Journal d'une femme de chambre*
 Musset, *Les Caprices de Marianne*
 Nodier, *Le Diable à Paris* (collectif)
 Prévert, *Paroles*
 Proust, *Contre Sainte-Beuve*
 Proust, *Sur la lecture*
 Queneau, *L'Instant fatal*
 Rimbaud, *Cahier de Douai*
 Sand, *Histoire de ma vie*
 Sartre, *Les Mots*
 Valéry, *Mon Faust*

Verlaine, *Sagesse*
Villiers de l'Isle-Adam, *L'Eve future*
Yourcenar, *Mémoires d'Hadrien*
Zola, *Discours à la jeunesse*
Zola, *Le Roman expérimental*

2) Épreuve de mathématiques

Coefficient 6

Rapport de l'examineur : Monsieur Sébastien HEMON

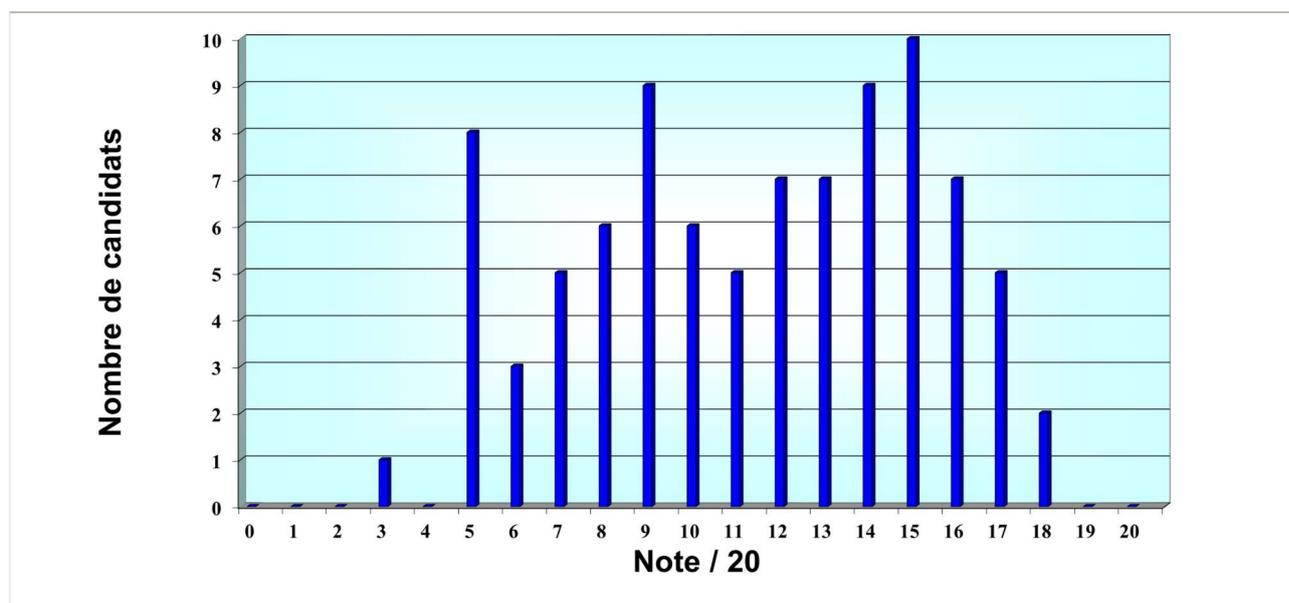
Répartition des notes

-Nombre de candidats interrogés : 90

-Note maximale obtenue : 18 / 20

-Note minimale obtenue : 3 / 20

-Moyenne : 11,38 / 20



Commentaires sur la session 2021

Les candidats se sont présentés de façon très satisfaisante face au jury, avec une courtoisie très appréciée. Ils candidats parviennent assez bien à effectuer leur présentation en se détachant quelque peu de leurs notes de préparation et peuvent s'adresser à l'examineur de façon pertinente. Beaucoup parviennent à choisir convenablement les étapes à annoncer oralement sans être écrites, ainsi que celles qui gagnent à apparaître sur le tableau. En revanche, certains calculs apparaissent trop longuement détaillés et des raisonnements utiles sont maladroitement écourtés. En particulier, les hypothèses à rappeler pour l'usage de propriétés sont encore souvent ignorées. La mise en application des résultats de cours reste globalement difficile pour de nombreux candidats. Il est fréquent que les théorèmes soient récités convenablement lorsque demandés, alors qu'ils n'avaient pas été utilisés correctement, voire tout simplement ignorés, au moment de leur utilisation pendant la présentation. Concernant les définitions des objets mathématiques exploités, elles sont bien trop souvent inconnues des candidats, ce qui peut donner lieu à de véritables non-sens. En effet, les types rencontrés (nombre, fonction, ensemble, etc.) semblent très confus pour beaucoup, ce qui mène à des écritures incorrectes ou des explications bancales ; il n'est pas rare de voir une application ou un réel traité comme un ensemble, un ensemble traité comme une fonction ou une famille considérée comme un entier. En particulier, les mots « réel » et « entier » sont employés de façon hasardeuses, tout comme les notations associées pour en désigner les ensembles associés, trahissant une méconnaissance ou une confusion sur leurs rôles respectifs. De telles confusions sont pénalisantes pour la clarté

de l'exposé et mènent à des raisonnements infondés. Si le jury peut saisir l'essence de l'idée ou reconnaître la valeur du travail du candidat, les questions devraient pouvoir conduire plus rapidement à une rectification des propos sur ce point, la réactivité du candidat demeurant l'un des points d'appréciation du jury pour cette épreuve.

Certains candidats ont très peu utilisé le tableau, se contentant de donner des explications orales, parfois bien formulées mais insuffisantes. La bonne tenue de cette épreuve passe aussi par un bon équilibre entre celles-ci et l'usage du tableau, tout particulièrement lors des questions du jury : écrire les éléments proposés par le jury ou l'indication suggérée accélérerait leur traitement, plutôt que d'avoir à les répéter à plusieurs reprises.

- **Algèbre** Les connaissances sont souvent justes lorsqu'il est question d'énoncer des propriétés de cours mais leur application peut se révéler confuse, notamment dans la mise en œuvre de raisonnements consistant à prouver qu'une application est un endomorphisme ou qu'un ensemble est un sous-espace vectoriel. Trop souvent, la résolution d'équations est faite sans structure (liens logiques), et les rôles d'inconnues et paramètres sont fréquemment confondus. Les quantifications sont trop souvent absentes. Savoir détailler un calcul matriciel lorsque demandé est une capacité attendue, en revanche, il est peu pertinent de choisir de détailler par soi-même plusieurs multiplications matricielles numériques. Fréquemment, les notions d'applications linéaires et sous-espaces vectoriels sont confondues entre elles, menant à des écritures ou considérations étranges.

- **Analyse** La connaissance des fonctions de référence est fragile et la simple attente de production d'un tableau de variations correct d'une fonction de référence \ln ou \exp peut se révéler une difficulté pour quelques candidats. Les exposants réels sont parfois découverts le jour de l'épreuve, mettant alors le candidat en forte difficulté. Cette année, le traitement de convergence des séries ou intégrales a connu de fortes disparités d'un candidat à l'autre, certains passant sous silence cet aspect, d'autres exposant avec clarté les arguments attendus, tandis que l'on voyait aussi écrits au tableau des critères totalement incorrects. Le calcul de dérivées non polynomiales pose encore trop de problèmes aux candidats, bien qu'un petit nombre se soit démarqué par une grande habileté sur ce point. Le lien entre primitive et intégrale n'est pas suffisamment exploité dans certains problèmes et on peut voir apparaître des difficultés pour dériver une primitive.

- **Probabilités** La connaissance des lois de référence est très souvent bonne, mais rarement les éléments concernant les changements affines attendus. Il est dommage que peu fassent également le lien entre valeur d'espérance ou variance connue et un calcul d'intégrale attendu en question suivante. Le théorème de transfert a été très peu cité cette année malgré son usage dans différentes questions. La définition d'une fonction de répartition est trop souvent inconnue et on constate même parfois une confusion avec une densité. Trop de candidats fournissent des propriétés des fonctions de répartition en guise de définition. Les événements et leurs opérations associées sont encore incorrectement manipulées et voir apparaître une intersection ou union de probabilités n'est pas rare.

- **Algorithmique avec Scilab** La plupart des sujets comportaient une ou deux questions d'algorithmique (toutefois jamais bloquantes pour la suite du sujet). Lorsqu'une conjecture était attendue à partir d'une simulation, il fut rare d'obtenir des candidats qu'ils en produisent : les programmes proposés ne permettaient que rarement une exécution sans erreur. Un usage correct des fonctions `plot`/`fplot` est à ce titre attendu.

Les idées générales proposées par les candidats ont la plupart du temps été correctes, mais leur mise en place trahissait un manque de compréhension de la syntaxe. Quelques candidats ont néanmoins utilisé Scilab à bon escient afin de contrôler certains calculs matriciels un peu lourds.

Les notions et syntaxe de déclaration de fonctions sous Scilab sont assez peu connues des candidats. L'usage correct des commandes `rand` et `grand` est souvent bien apprécié mais l'organisation complète d'une simulation reste floue. De façon générale, bien trop peu de candidats ont utilisé la clé USB fournie et présenté un programme effectif.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Cette épreuve demande une préparation régulière tout au long des deux années de classe préparatoire.

- Le cours doit être parfaitement connu et des efforts doivent être menés dans la connaissance des définitions. Omettre quelques détails lors de l'exposé est compréhensible, mais les candidats devront s'attendre à pouvoir répondre à d'éventuelles questions du jury sur ces points.
- Traiter un exercice et le présenter sont deux compétences distinctes et les choix effectués influenceront les questions du jury. Il faut savoir mieux se préparer aux questions afin d'éviter de se retrouver en difficulté prématurément.
- Il faut absolument garder en tête que cette épreuve n'est pas une khôlle, mais une épreuve de concours. Le candidat a donc la main sur la façon dont il mène son exposé, il peut parfaitement ne pas traiter les questions dans l'ordre, quitte à admettre certains résultats (bien que l'examineur garde évidemment le droit de poser des questions supplémentaires le cas échéant). En particulier, lui incombe le choix d'inscrire ou non ce qui lui paraît pertinent.
- Les candidats doivent davantage garder à l'esprit que Scilab leur est mis à disposition et qu'un usage réfléchi de cet outil peut les conduire à contrôler leurs résultats ou les illustrer.

Les candidats doivent éviter de demander trop souvent à l'examineur si ce qu'ils viennent de faire est correct ou non. En cas d'erreur, le jury n'hésitera pas à attirer l'attention du candidat ou revenir sur ce point, par exemple via l'étude d'un contre-exemple simple, sur un point particulier pour amener celui-ci à se corriger.

Exemple de sujet :

Exercice 1. (Cours)

On donne X une variable aléatoire réelle définie sur un espace de probabilité $(\Omega ; \mathcal{A} ; \mathbb{P})$ suivant une loi uniforme sur $[0; 1[$.

Soit alors $\lambda > 0$ un réel, on définit $Y = -\frac{1}{\lambda} \ln(1 - X)$.

1. Déterminer la loi de Y , en préciser son espérance et sa variance (éventuelles)
2. Comment choisir α et β réels pour que $U = \alpha X + \beta$ suive une loi uniforme (à densité) sur $[-2; 3]$?
3. Rappeler la définition du moment d'ordre r d'une variable aléatoire à densité puis calculer $m_r(X)$ pour $r \in \mathbb{N}^*$.

Exercice 2.

On définit l'ensemble F des suites réelles $(x_n)_{n \in \mathbb{N}}$ vérifiant la relation :

$$\forall n \in \mathbb{N} \quad 2n(x_{n+2} - 2x_{n+1} + x_n) = 4x_{n+1} - 3x_n - x_{n+2}$$

1. Si la suite $(x_n)_{n \in \mathbb{N}}$ vérifie $x_0 = 3$ et $x_1 = -2$, quelles sont alors les valeurs de x_2 et x_3 ?
2. Établir que F est un sous-espace vectoriel de $\mathbb{R}^{\mathbb{N}}$
3. On définit la suite $(u_n)_{n \in \mathbb{N}}$ par $\forall n \in \mathbb{N} \quad u_n = 1$. Vérifier que $(u_n)_{n \in \mathbb{N}} \in F$.
4. Vérifier que la suite $(v_n)_{n \in \mathbb{N}}$ définie par $v_0 = 0$ et, pour tout $n \in \mathbb{N}$, $v_{n+1} = v_n + 2n + 1$ est également un élément de F .
5. On définit une application h sur F par : $h((x_n)_{n \in \mathbb{N}}) = (x_1; x_0)$
Établir que h est une application linéaire de F dans \mathbb{R}^2 .
6. Calculer $h((u_n)_{n \in \mathbb{N}})$ et $h((v_n)_{n \in \mathbb{N}})$, les suites $(u_n)_{n \in \mathbb{N}}$ et $(v_n)_{n \in \mathbb{N}}$ ayant été définies en questions 3. et 4.
7. Déterminer l'image et le noyau de h . En déduire que h est un isomorphisme.
8. Déterminer la dimension de F puis en fournir une base.
9. Proposer un programme SciLab permettant de calculer x_n lorsque l'entier $n \geq 2$ est fourni, ainsi que les valeurs x_0 et x_1 .
10. Utiliser votre programme pour produire une représentation graphique, sous la forme d'un nuage de points, des 100 premiers termes de la suite $(x_n)_{n \in \mathbb{N}}$ de F vérifiant $x_0 = 0$ et $x_1 = 1$

3) Épreuve d'économie, sociologie et histoire (ESH)

Coefficient 12

Explication de l'épreuve

L'épreuve d'Économie, sociologie et histoire du monde contemporain (ESH) consiste à proposer oralement après un temps de préparation de 30 minutes, une **démonstration construite** de 10 à 15 minutes portant sur un sujet conçu dans le cadre du programme officiel d'ESH, ce dernier étant articulé en quatre modules : *Les fondements de l'économie et de la sociologie, Croissance et développement du XIX^e siècle à nos jours, La mondialisation économique et financière, Déséquilibres, régulation et action publique*. On rappellera que ces modules sont eux-mêmes structurés en différents items. Les sujets proposés aux candidats portent donc sur **l'ensemble du programme d'ESH des deux années de classe préparatoire ECE**.

Lors de l'entretien suivant l'exposé du candidat, différentes questions sont posées portant sur certains aspects de l'argumentation proposée, sur la ou les parties du programme sur lesquelles porte le sujet et sur au moins une autre partie du programme d'ESH.

Un tableau est à la disposition des candidats.

Rapport de l'examineur : Monsieur Vincent BAROU

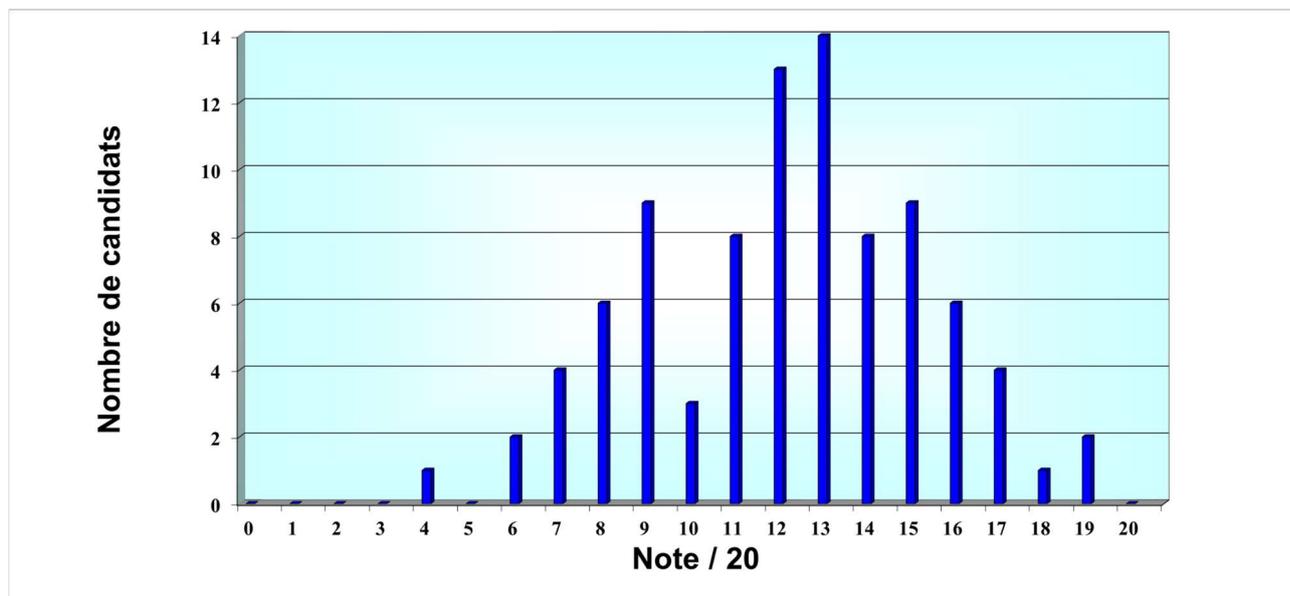
Répartition des notes

-Nombre de candidats interrogés : 90

-Note maximale obtenue : 19 / 20

-Note minimale obtenue : 4 / 20

-Moyenne : 12,18 / 20



Commentaires sur la session 2021

Commentaires généraux

Les résultats de l'épreuve d'ESH sont globalement satisfaisants. La plupart des étudiants a de nouveau cette année préparé de manière sérieuse et efficace cette épreuve. Certaines prestations sont de haut voire de très haut niveau. Celles faibles sont rares. Ces dernières trouvent leur origine le plus souvent dans un manque de maîtrise des connaissances du programme, ne permettant pas de mener une réflexion argumentée et de répondre au final à la problématique posée. Les exigences formelles consistant à présenter un exposé à partir d'une introduction, d'un développement structuré en deux ou trois parties elles-mêmes divisées en sous-parties et d'une conclusion sont globalement satisfaites. La règle de temps a été respectée pour la très grande majorité des candidats. Une minorité a cependant présenté un exposé d'une durée inférieure à 10 minutes, qui s'est le plus souvent accompagné d'une prestation globale de faible niveau. La qualité de l'expression orale est globalement satisfaisante.

Commentaires particuliers

Un certain nombre de conditions doit être rempli afin de réussir au mieux l'épreuve d'ESH.

Les termes importants du sujet doivent être définis précisément en introduction de manière à cadrer au mieux le développement qui suit. Certains candidats omettent encore cette étape, qui pourtant est capitale. La **mise en perspective historique** est aussi nécessaire dans l'introduction, même pour des sujets a priori orientés vers des problèmes plus contemporains. Ces deux conditions sont nécessaires pour **faire émerger les principaux enjeux du sujet et proposer une problématique**. Certains étudiants oublient encore cette étape et se lance dans un exposé sans réel fil conducteur comportant de nombreux arguments décoratifs sans utilité pour répondre au sujet. Rappelons qu'une simple reprise du sujet en l'état, même lorsque celui-ci est posé sous forme interrogative, ne peut donc être suffisante. Enfin, il est utile de rappeler qu'il est nécessaire de **lire le sujet dans sa totalité** et de tenir compte de tous les termes qu'il contient afin d'opérer un cadrage adéquat de la question et d'éviter les hors-sujets.

Le développement doit mobiliser des connaissances de manière structurée. **Ce ne sont pas les connaissances du candidat qui doivent guider son exposé mais la problématique présentée en introduction qui doit guider le choix des connaissances à mobiliser.** Énoncer le contenu de fiches de cours apprises plus ou moins par cœur ne peut être acceptable. Cela conduit le plus souvent à un « effet catalogue » dans lequel les arguments se suivent sans forcément de liens entre eux ni avec la problématique. Il s'agit d'une épreuve de réflexion et non de récitation, certains candidats l'oublient encore.

On notera que certains exposés se réduisent à une longue liste d'auteurs et de références théoriques non hiérarchisés, et manquent par conséquent d'approfondissement des arguments et d'explicitation des mécanismes. Il semble nécessaire de rappeler qu'un exposé bien construit implique un **aller-retour entre théories et faits** dans chacune des parties. De plus, on peut regretter que certains exposés se limitent à des références ou des débats datés qui ne sont plus toujours pertinents aujourd'hui. Le débat opposant « classiques » et « keynésiens », par exemple, ne permet souvent d'éclairer que de manière partielle les problématiques économiques actuelles. Le débat portant sur l'arbitrage inflation-chômage n'est pas clos avec l'analyse de Milton Friedman. Les politiques monétaires ne se réduisent plus à une composante conventionnelle. Il est donc utile de connaître les principaux développements récents de la science.

Enfin, certains candidats ont utilisé opportunément des éléments du cours d'économie approfondie pour alimenter leur argumentation. Lorsqu'ils ont été amenés à réaliser des

graphiques au tableau, quand le sujet s'y prêtait, cela a été globalement réussi. On peut regretter cependant que certains tracent les axes puis les courbes avant de réfléchir longuement aux variables à noter sur les axes. Cela dénote souvent un manque de compréhension des mécanismes.

La conclusion est malheureusement souvent bâclée. Rappelons qu'elle doit permettre une **synthèse des principaux arguments** mobilisés dans le développement mais ne peut s'y réduire. **Une réponse à la problématique est attendue.** Certains étudiants l'oublient. Une ouverture est bienvenue.

Il est utile aussi de rappeler qu'il n'est pas souhaitable de réaliser une présentation allant artificiellement au terme des 15 minutes. Trop d'étudiants semblent prolonger leur exposé uniquement pour arriver à cette borne, au prix d'une baisse de la qualité de celui-ci dans les dernières minutes.

Tous les mécanismes et concepts évoqués par le candidat lors de sa présentation peuvent faire l'objet de demande de précisions lors de l'entretien. Il est important qu'il soit réactif à cette occasion et ne s'enferme pas dans un raisonnement erroné sans tenir compte des pistes offertes par l'examineur. Enfin, on note encore parfois l'absence de compréhension de concepts ou mécanismes de base, ce qui est pénalisant.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

L'épreuve d'ESH repose sur un programme conséquent étudié tout au long des deux années de classe préparatoire. L'apprentissage du cours ne peut donc se faire que régulièrement. Il doit permettre d'approfondir progressivement certaines questions et de faire le lien entre différents items du programme afin de donner du sens aux connaissances. Les éléments théoriques doivent être systématiquement mis en relation avec les faits. Afin de présenter des définitions justes et complètes, et d'utiliser un vocabulaire approprié et précis, il est vivement conseillé aux étudiants de travailler sur des dictionnaires adéquats dès la première année. Il sera aussi bénéfique aux étudiants de connaître les ordres de grandeur de variables utilisées couramment en ESH telles que, par exemple, le taux de chômage, la croissance économique ou le taux de pauvreté. Un suivi régulier de l'actualité est aussi particulièrement utile.

Exemples de sujets :

L'euro : frein ou moteur au développement du Marché unique ?

Peut-on sortir d'une crise économique sans politique budgétaire ?

« Malgré tous les efforts de plusieurs générations d'économistes, les mécanismes profonds de la croissance économique à long terme restent mystérieux ». Vous commenterez cette citation d'Abhijit V. Banerjee et Esther Duflo (2020).

Tout entrepreneur est-il schumpétérien ?

La lutte contre les inégalités économiques ne relève-t-elle que d'un impératif de justice sociale ?

4) Épreuve d'économie approfondie

Coefficient 6

Explication de l'épreuve

L'épreuve d'économie approfondie met en valeur les acquis de deux ans de formation en microéconomie et macroéconomie (y compris la comptabilité nationale). Il est demandé aux candidats admissibles de présenter, au tableau :

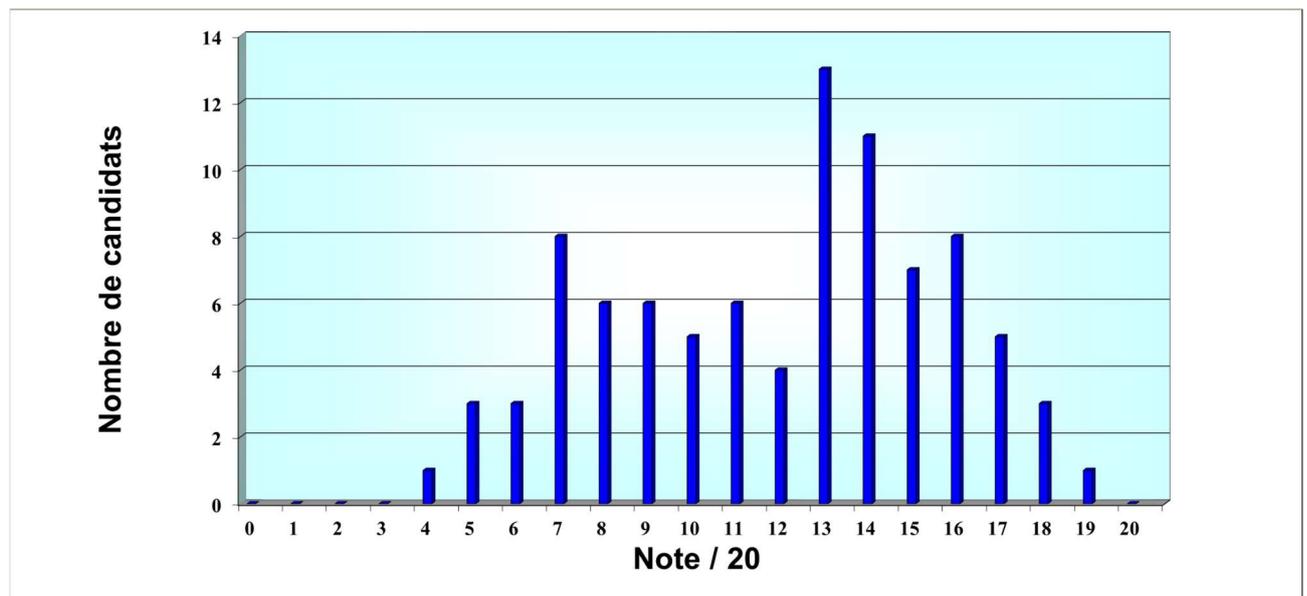
- la résolution d'un exercice sans technicité excessive (les machines à calculer ne sont pas autorisées) ;
- l'illustration d'une question de cours portant sur la théorie économique / le commentaire d'un court document issu des publications des organismes de recherche (Banque de France, Trésor, CEPII, École d'économie de Paris). Les documents font directement référence à des questions au programme : migrations et équilibre partiel sur le marché du travail, loi du prix unique en concurrence pure et parfaite, incidence d'un choc sanitaire, régulation des loyers, etc.

Le candidat peut être aidé pour trouver une réponse. Lorsque les questions de l'examineur s'enchaînent, pour le guider vers le raisonnement approprié, il doit faire preuve de réactivité. Ces questions n'ont pas pour but de déstabiliser le candidat mais de l'amener à se rendre compte des incohérences de son argumentation initiale pour une reformulation.

Rapport de l'examineur : Monsieur Xavier ENSELME

Répartition des notes

- Nombre de candidats interrogés : 90
- Note maximale obtenue : 19 / 20
- Note minimale obtenue : 4 / 20
- Moyenne : 11,92 / 20



Commentaires sur la session 2021

La répartition des notes et la moyenne de l'épreuve d'économie approfondie donnent à penser que les élèves des classes préparatoires sont dans l'ensemble bien préparés à cette épreuve. Vingt-cinq candidats admissibles ont obtenu une moyenne égale ou supérieure à 15/20, tandis qu'une note inférieure ou égale à 7/20 signale des défaillances graves dans la compréhension de l'analyse économique pour 14 candidats. L'épreuve d'économie approfondie a pour vocation de contribuer au classement des candidats ; l'échelle de notation est par conséquent assez large afin de mettre en valeur les meilleures prestations, qui ne manquent pas.

L'épreuve d'économie approfondie s'inscrit dans une double perspective :

- formaliser les relations entre grandeurs économiques de manière à faire apparaître des régularités et évaluer l'action publique, qu'il s'agisse de politiques conjoncturelles ou de politiques structurelles ;
- représenter, à partir de cas concrets, des situations qui appellent une prise de décision en modélisant le comportement des agents économiques après avoir posé quelques repères axiomatiques (la rationalité et la maximisation de l'utilité ou du profit).

Les parts respectives de la microéconomie et de la macroéconomie sont équivalentes et elles peuvent être abordées par des exercices ou des questions de cours faisant appel, fréquemment, à un commentaire de graphique ou de document factuel.

I. La **microéconomie** privilégie un raisonnement à l'équilibre, quelle que soit la configuration du marché, de la CPP au monopole simple ou discriminant, en partant des plans des agents. Dans bien des cas, les candidats sont amenés à chercher une solution optimale sous contrainte, en tenant compte des multiples configurations possibles de la production et de l'échange. Cette démarche doit être bien comprise des candidats de manière à ne pas être assimilée à une technique mathématique sans référence à des notions économiques ; il est attendu des candidats une capacité à argumenter, plus qu'une virtuosité en analyse mathématique. L'exemple qui suit illustre, à travers le cas du consommateur, la nécessité de connaître des méthodes de résolution pour optimiser sous contrainte (sans nécessairement poser une fonction de Lagrange) et d'interpréter les résultats en se souvenant des typologies des biens.

EXEMPLE D'EXERCICE SUR LA NATURE DES BIENS

La fonction d'utilité d'un consommateur est de la forme

$$U(x,y) = x^{1/3}y^{2/3}$$

avec x et y les quantités demandées des deux biens et p_x et p_y les prix de ces deux biens et R le revenu disponible dont dispose le consommateur.

- Établir la fonction de demande du bien x et la fonction de demande du bien y .*
- Définir ce qu'est un bien inférieur et donner un exemple.*
- Montrer que x et y **ne sont pas** des biens inférieurs.*
- Après avoir défini ce qu'est un bien Giffen, montrer que ni x ni y ne sont des biens Giffen.*

Dès la question A, il fallait rappeler qu'à l'équilibre le TMSB est égal au rapport des prix et savoir expliquer cette propriété de l'équilibre en s'appuyant sur un graphique, lorsqu'est demandée une justification (pour les questions de cours en particulier).

$$TMS_{Y/X} = U_{m_x}/U_{m_y}$$

$$TMS_{Y/X} = p_x/p_y$$

Toute démarche doit être soigneusement justifiée et les meilleurs candidats sont capables d'adapter les formes de l'argumentation économique à une grande diversité de situations : des exercices de décision en univers incertain, d'asymétrie d'information, ou de concurrence imparfaite sont proposés aux candidats afin de ne pas en rester dans le cadre des marchés complets et concurrentiels qui déboucherait sur la répétition d'exercices types (l'optimum du consommateur ou du producteur en CPP). Dans tous les cas, le niveau requis en analyse mathématique suppose un apprentissage régulier de la dérivation de fonctions à deux variables, de fonctions inverses et du tracé de fonctions affines (pentes, ordonnée à l'origine, choix des axes).

Les exercices couvrent le programme des deux années, des agents maximisateurs aux équilibres en concurrence imparfaite. Les échecs du marché sont abordés à partir des externalités ou de l'asymétrie d'information. Des exercices simples permettent aux candidats de retrouver des configurations générales et d'en tirer des conclusions. L'exemple suivant porte sur le cas classique du duopole.

EXEMPLE D'EXERCICE

Considérons un marché en situation de duopole où les entreprises ne se rencontrent qu'une fois.

La fonction de demande inverse est $p = 20 - \frac{1}{2} Y$

p est le prix du produit,

Y la quantité écoulee sur le marché. Y est la somme des productions des deux entreprises.

Les entreprises ont toutes deux des coûts moyens et marginaux constants,

$$c_1 = 1 \text{ et } c_2 = 3.$$

- A. Si l'équilibre de Cournot prévaut, indiquez quels sont les niveaux de production des entreprises ainsi que le montant des profits pour chacune d'elles.
- B. Pour quels niveaux de production le profit global serait-il maximisé ?
- C. En imposant que chaque entreprise assure la moitié de la production totale, $y_1 = y_2 = Y/2$, quel serait le niveau de production Y qui permettrait de maximiser la somme de leurs profits ?
- D. Comparer les résultats avec ceux de la question 1. Quelle situation l'entreprise 1 préfère-t-elle ?

Bien que placée en concurrence imparfaite, l'entreprise n'en continue pas moins à chercher la maximisation du profit. En se souvenant de cette propriété, la résolution de l'exercice ne posait pas de problème.

Pour maximiser le profit Π_Y il faut que $\Pi'_Y = 0$

avec $\Pi'_Y = C_{mY} - R_{mY}$

C_{mY} : coût marginal

R_{mY} : recette marginale

Avec les données de l'exercice, on obtient

$$\Pi_{y1} = RT_1 - CT_1$$

$$\Pi_{y1} = y_1(20 - 0,5y_1 - 0,5y_2) - y_1$$

$$\Pi_{y1} = -0,5y_1^2 + 19y_1 - 0,5y_1y_2$$

$$[\Pi_{y1}]' = 0 \Rightarrow -y_1 + 19 - 0,5y_2 = 0$$

$$\text{Soit } y_1 = -0,5y_2 + 19 \quad [1]$$

$[\Pi_{y_1}]'' = -0,5 < 0$; l'extremum est bien un maximum.

En raisonnant de manière identique on obtient, pour l'entreprise 2:

$$y_1 = -0,5y_2 + 17 \quad [2]$$

Pour déterminer l'équilibre du monopole on forme un système d'équation avec les fonctions de réaction [1] et [2] et on trouve

$$y_1 = 14 \text{ et } y_2 = 10.$$

La microéconomie s'appuie fréquemment sur la représentation d'interactions stratégiques et non coopératives que l'on trouve dans la théorie des jeux. Les candidats doivent pouvoir mobiliser le concept d'équilibre de Nash et expliquer à l'aide d'une matrice des gains quelles sont les stratégies des entreprises. La situation de duopole est particulièrement bien adaptée à une présentation stratégique.

EXEMPLE D'EXERCICE

Deux entreprises en situation de duopole sur le marché des boissons gazeuses à goût de cola doivent décider simultanément quel sera le montant de leurs dépenses publicitaires sur ce marché très concurrentiel, afin de convaincre les consommateurs de changer de produit. Les firmes ont le choix entre deux niveaux de dépenses : élevé et faible. Dans la matrice sont indiqués les gains nets (recettes - dépenses publicitaires).

		<i>Pepsi</i>	
		<i>Dépenses faibles</i>	<i>Dépenses élevées</i>
<i>Cola</i>	<i>Dépenses faibles</i>	3, 3	1, 4
	<i>Dépenses élevées</i>	4, 1	2, 2

Chaque couple présente les gains de Cola puis de Pepsi.

Questions

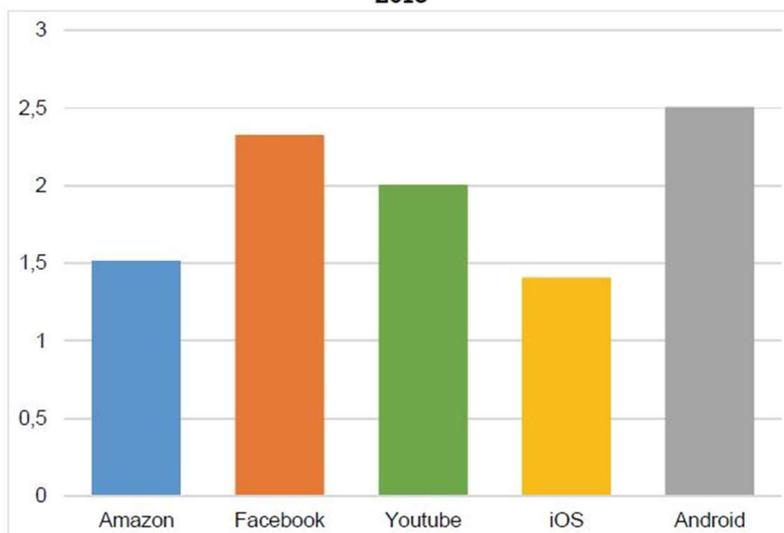
- Si Cola anticipe que Pepsi optera pour des dépenses élevées, Cola choisira un budget publicitaire élevé aussi. Justifiez cette proposition.
- Quelle stratégie doit choisir Cola dans le cas où Pepsi déciderait de réduire ses dépenses publicitaires ?
- Quel est l'équilibre de Nash de ce jeu ?
- Si les firmes coopéraient, quels seraient leurs gains nets ?
- L'équilibre de ce marché illustre-t-il un dilemme du prisonnier ?

Pour expliquer les stratégies des agents il est nécessaire de comparer les gains nets. Par exemple, à la question A, l'entreprise Cola, anticipant des dépenses élevées de la part de concurrent (deuxième colonne), compare ses gains en faisant le choix de dépenses réduites (gain net de 1) ou importantes (gain net de 2). Rationnellement, c'est cette dernière stratégie qui s'impose pour l'entreprise Cola. En cas de dépenses anticipées faibles, Cola suit exactement la même règle (car $4 > 3$). On comprend donc que la firme Cola optera toujours pour des dépenses élevées, quelle que soit la stratégie du concurrent : c'est dans les deux cas la meilleure réponse possible.

Il faut aussi savoir commenter des articles tirés de revues qui présentent les résultats de la recherche pour les mettre en rapport avec un item du programme, comme en témoigne la question suivante, portant sur la concurrence imparfaite.

EXEMPLE DE QUESTION NON FORMALISÉE EN MICROÉCONOMIE

Utilisateurs de grandes plateformes dans le monde en milliards de comptes clients, d'utilisateurs ou de terminaux actifs par mois, 2018



Source : Présentations financières des entreprises.

Source : Trésor-Eco, n° 250, novembre 2019.

- Pourquoi quelques plateformes numériques ont-elles acquis un pouvoir de marché considérable ?*
- Comment restreignent-elles l'entrée de concurrents ?*
- Quel rôle doivent jouer les pouvoirs publics ?*
- Donner des exemples de décisions de la Commission européenne en la matière.*

Les questions amenaient à se demander si le modèle économique de référence, largement hérité des deux premières révolutions industrielles, n'était pas devenu obsolète avec la constitution de firmes dominantes portées par une économie de réseau où les coûts marginaux sont négligeables par rapport aux coûts fixes et l'importance des barrières à l'entrée, voire les comportements prédateurs des firmes dominantes.

EXEMPLE DE QUESTION NON FORMALISÉE EN MICROÉCONOMIE

Document

L'effet de l'immigration sur le marché du travail est l'une des questions les plus controversées actuellement dans le domaine de l'économie du travail. En théorie, après un choc d'offre de travail dû à l'immigration, les salaires sont censés baisser. En réalité, trois raisons empêchent la diminution des salaires : premièrement, les autochtones et les immigrants ne sont pas des substituts parfaits, c'est-à-dire qu'ils ont différents types d'éducation ou de compétences. Deuxièmement, les immigrants se répartissent sur les marchés du travail où existent des

salaires élevés et des perspectives d'emploi favorables. Enfin, les « imperfections » du marché du travail (d'un point de vue théorique) comme les négociations syndicales ou les salaires minimum entraînent une rigidité des salaires.

Source : PSE, "Salaires minimum et influence de l'immigration sur le marché du travail", *L'économie pour tous*, janvier 2018. <http://bit.ly/2GpoMEh>

- A. Justifier la proposition soulignée en proposant un graphique illustrant le mécanisme.
- B. Expliquer pourquoi la distinction entre complémentarité et substitution est essentielle pour comprendre l'incidence des flux migratoires sur les marchés du travail.

Cette question devait inciter les candidats à mobiliser les outils de l'analyse microéconomique pour montrer que l'effet total sur le marché du travail dépendait de la proportion des effets de substitution et de complémentarité. S'agissant d'un facteur travail hétérogène, l'incidence relative des deux facteurs est susceptible de différer selon le niveau de qualification de la main-d'œuvre résidente.

II. La **macroéconomie** s'interroge fréquemment sur les politiques économiques contracycliques, leur condition d'efficacité et les contraintes en économie ouverte. L'importance des controverses théoriques explique qu'il est attendu que les candidats énoncent précisément les hypothèses (degré de flexibilité des prix pour la courbe OA, forme des anticipations par exemple) ; ils sont souvent libres de choisir une représentation mais invités à expliciter leurs choix.

Des questions de cours ont porté sur les anticipations et la rigidité des prix ; la vitesse d'ajustement des prix conditionne l'efficacité de la politique économique.

EXEMPLE DE QUESTION SUR LE MODÈLE DE LA NEC

- A. Pourquoi certains marchés peuvent-ils connaître une rigidité des prix ?
- B. Pourquoi la rigidité des prix permet-elle de retenir l'hypothèse de monnaie active ?
- C. Quelles différences fondamentales subsistent entre la nouvelle macroéconomie keynésienne et la nouvelle macroéconomie classique ?

Les hypothèses relatives aux prix sont importantes pour comprendre le modèle OA/DA, fréquemment interprété (à tort !) comme une généralisation d'une demande et d'une offre totale sur un marché (d'où l'erreur fréquente qui consiste à placer les quantités en abscisses, au lieu du revenu national). Deux éléments sont à retenir :

- le lien entre monnaie, prix et activité, explicite dans la relation de Cambridge qui lie demande de monnaie et produit global semble connu de la plupart des candidats ; mais ils n'en perçoivent pas l'intérêt pour les modèles macroéconomiques, en particulier pour comprendre la forme de la courbe DA ;
- la possibilité d'un ajustement par les prix affecte le coefficient directeur de OA.

Dans l'exercice suivant, on comprend l'importance des hypothèses retenues pour OA afin de répondre aux questions.

EXEMPLE DE QUESTION AVEC REPRÉSENTATION GRAPHIQUE EN MACROÉCONOMIE : Un choc pétrolier dans le modèle OA/DA
Le modèle Offre Agrégée / Demande Agrégée est aussi appelé Offre Globale / Demande Globale (OG/DG).

- A. Pourquoi une augmentation du prix du pétrole importé provoque-t-elle un déplacement de la courbe d'offre agrégée vers la gauche ?*
- B. Quelles sont les conséquences sur l'équilibre macroéconomique ? Illustrer par un graphique.*
- C. Quelles politiques économiques peuvent être tentées pour réduire les déséquilibres économiques consécutifs au choc pétrolier ? Sont-elles efficaces ? Complétez votre graphique.*

Bien qu'il ne soit pas exigé de connaissances fouillées sur les chocs pétroliers, quelques références à des faits économiques et à des politiques contracycliques aident à comprendre les déplacements des courbes. On s'attache plus aux mécanismes économiques qu'à leur inscription dans un contexte historique mais les candidats doivent tirer parti des liens étroits qui unissent l'ESH et l'économie approfondie pour que le savoir fasse sens.

Les exercices ont porté sur cinq formalisations : modèle de Samuelson, modèle Hicks-Hansen, modèle Mundell-Fleming, modèle OA/DA et relation d'Okun. Les exercices ne se limitent pas à la détermination d'équilibres macroéconomiques. Ils supposent une interprétation des résultats, en particulier au regard des politiques économiques mises en œuvre à la suite de chocs.

EXEMPLE D'EXERCICE DE MACROÉCONOMIE

Soit une économie fermée que l'on peut représenter à l'aide des équations suivantes :

- | | |
|--------------------|--|
| $C = 0,7Y_D + 150$ | <i>(1) Fonction de consommation</i> |
| $T = 0,3Y + 100$ | <i>(2) Fonction d'imposition</i> |
| $TR = 0,2Y + 80$ | <i>(3) TR: transferts sociaux bénéficiant aux ménages</i> |
| $I = -6r + 280$ | <i>(4) Fonction d'investissement où r est le taux d'intérêt</i> |
| $G = 200$ | <i>(5) Dépenses publiques</i> |

- A. Proposer une expression du revenu disponible (Y_D) en fonction de ses composantes.*
- B. Réécrire la fonction de consommation en tenant compte de l'expression précédente.*
- C. Déterminer l'équation de la courbe IS.*
- D. Pourquoi la courbe IS est-elle décroissante du taux d'intérêt ?*

Trop de candidats continuent à ignorer que l'équilibre macroéconomique se situe sur le marché des biens et services. La demande agrégée représente l'ensemble des dépenses réalisées par les trois agents économiques : ménages (dépenses en biens de consommation), entreprises (dépenses en biens d'investissement) et administrations publiques (dépenses publiques). Les transferts sociaux et les impôts sont des revenus, de sorte que

$$Y_D = Y - T + TR$$

$$Y_D = Y + 0,2Y + 80 - 0,3Y - 100$$

$$Y_D = 0,9Y - 20$$

La fonction de consommation devient

$$C = 0,7(0,9Y - 20) + 150$$

$$C = 0,63Y + 136$$

A l'équilibre, sur le marché des biens et services,

$$OA = DA$$

$$Y = 0,63Y + 136 - 6r + 280 + 200$$

$$Y = -16,2r + 1665$$

Les questions relatives à l'ouverture internationale, pourtant essentielles pour bien saisir les enjeux de contraintes et de coordination sont trop souvent méconnues. Des questions ont porté sur l'équilibre externe, en référence à la courbe BP et à l'incidence des régimes de changes et des variations des taux de change.

EXEMPLE DE QUESTION DE MACROÉCONOMIE EN ÉCONOMIE OUVERTE

- A. Définir : taux de change au certain / à l'incertain.
- B. Les importations sont-elles une fonction croissante du taux de change à l'incertain ?
Même question pour les exportations.
- C. Doit-on en déduire que la dépréciation de l'euro permettrait de redresser le solde de la balance des transactions courantes de la France ?

La plupart des modèles macroéconomiques en économie ouverte intègrent des taux de change à l'incertain. Rappelons que le taux de change à l'incertain de l'euro est le nombre d'unités de monnaie nationale qu'il faut fournir pour avoir une unité de monnaie étrangère (ici le dollar). Si le taux de change à l'incertain de l'euro augmente on aura, par exemple

$$\text{en } t_1: 1\$ = 1\text{€}$$

$$\text{en } t_2: 1\$ = 1,10\text{€}$$

Entre t_1 et t_2 , le taux de change a augmenté et l'euro s'est déprécié. La hausse du prix (ici le taux de change) provoque bien une dépréciation de la valeur relative de la monnaie nationale par rapport à une devise. Exprimées en unités de monnaie nationale, les importations coûtent désormais plus cher pour les résidents. Sous condition de substituabilité, les résidents réduisent leurs achats de produits étrangers. Les importations sont donc une fonction décroissante du taux de change à l'incertain. Inversement, les exportations européennes baissent lorsque l'euro s'apprécie et que le taux de change à l'incertain de l'euro baisse, comme dans l'exemple suivant :

$$\text{en } t_1: 1\$ = 1\text{€}$$

$$\text{en } t_2: 1\$ = 0,90\text{€}$$

Les exportations sont une fonction croissante du taux de change exprimé à l'incertain. Dans le cas d'un petit pays, il vient

$$BTC = X(e_{(+)}, Y^*_{(+)}) - M(e_{(-)}, Y_{(+)})$$

où (+) et (-) désignent les sens de variation des fonctions d'exportation, e est le taux de change à l'incertain et Y et Y^* sont les niveaux d'activité nationale et mondiale, respectivement.

Pour la question C, le recours à une représentation graphique (la courbe en J) permettrait de faire apparaître l'intérêt d'une dépréciation de la monnaie nationale si les effets de substitution étaient assez forts.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Les candidats les plus convaincants ont compris que l'économie approfondie ne se résumait pas à une suite de recettes ("la formule du multiplicateur", "l'addition des exposants" étant les plus souvent citées, année après année) qui masquent maladroitement un apprentissage mécanique de l'économie. Ce n'est pas ce qui est demandé : l'analyse économique s'appuie sur des raisonnements proprement économiques qui font sens. Savoir dériver une fonction est indispensable ; savoir quel est le lien entre un outil mathématique et la décroissance des rendements factoriels montre que l'on a compris les fondements de l'analyse marginaliste.

Les candidats qui réussissent l'épreuve (et on a vu qu'ils étaient nombreux) se préparent tout au long de leur formation. Outre une habileté à mobiliser leurs connaissances et à tracer des courbes illustratives, ils gagnent aussi en crédibilité lorsqu'ils argumentent en ESH. Ces externalités positives entre les deux disciplines, pour utiliser un concept économique, confirment l'intérêt d'une préparation progressive qui porte ses fruits dès les épreuves écrites.

Remarques générales valant pour les épreuves de langue

Les épreuves de langues vivantes obligatoires portent sur l'anglais (LVA) et sur la langue choisie par le candidat en deuxième langue à l'écrit (LVB).

L'épreuve facultative de langue porte sur une troisième langue, différente de celles des deux épreuves de langue précédentes, choisie parmi :

- l'allemand, l'arabe moderne, le chinois, l'espagnol, l'italien, le portugais ou le russe ;
ou bien encore

- le grec ancien ou le latin (sur programme).

Pour cette épreuve facultative de langue, seuls les points supérieurs à la note de 10 sur 20 sont pris en compte pour l'admission et sont affectés du coefficient 4.

Remarques générales valant pour les épreuves de première et deuxième langue vivante

Les épreuves de première et deuxième langue vivante consistent en un commentaire de document (texte, support vidéo, support audio ou support visuel), suivi d'un entretien autour d'un ou plusieurs thèmes d'actualité suggérés par le document.

Le candidat fait à cette occasion la preuve de ses connaissances concernant la civilisation de l'aire linguistique concernée.

Le niveau souhaité correspond :

- pour le russe, l'arabe moderne et le chinois à B1 ;
- pour les autres langues vivantes, à B2.

Le candidat dispose de 30 minutes de préparation.

La durée totale de l'épreuve proprement dite n'excède pas 25 minutes :

- le candidat dispose de quinze minutes pour présenter un compte-rendu du document et un commentaire en tenant compte de la spécificité de l'aire linguistique concernée. Le respect de cette consigne est important : si le candidat s'arrête nettement avant quinze minutes ou s'il déborde nettement cette durée, sa note s'en ressent ;
- cette présentation est suivie d'un entretien, dont la durée est de dix minutes.

5) Épreuve d'anglais

Coefficient 6

Explication de l'épreuve

Temps de préparation : 30 minutes.

Le candidat dispose de quinze minutes – durée souhaitable – pour présenter un compte-rendu du document et un commentaire en tenant compte de la spécificité de l'aire linguistique concernée.

Le respect de cette consigne est important : si le candidat s'arrête nettement avant quinze minutes ou s'il n'a, de manière nette, pas fini au bout de vingt minutes, sa note s'en ressentira forcément.

Cette présentation est suivie d'un entretien, dont la durée est comprise entre dix minutes – durée souhaitable – et cinq minutes.

La durée totale de l'épreuve n'excède pas 25 minutes.

Rapport de l'examinatrice : Madame Susan Walters-Galopin

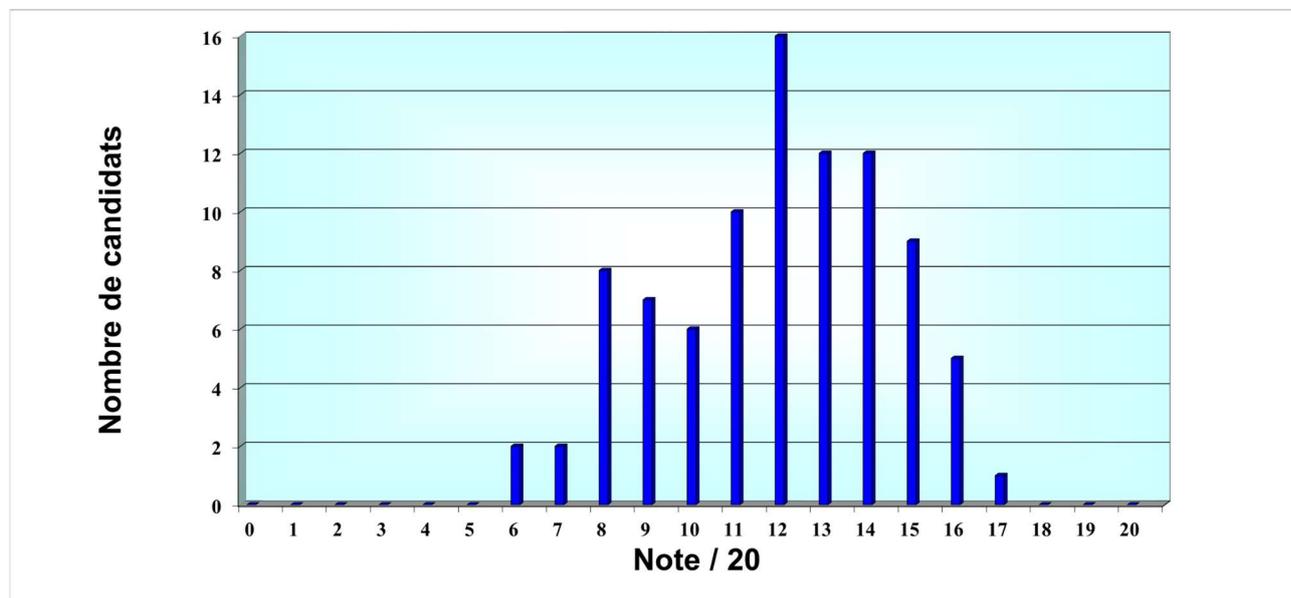
Répartition des notes

-Nombre de candidats interrogés : 90

-Note maximale obtenue : 17 / 20

-Note minimale obtenue : 6 / 20

-Moyenne : 11,90 / 20



Commentaires sur la session 2021

Cette année encore le jury s'est réjoui de constater que la très grande majorité des candidats était bien préparée à l'épreuve. Dans leur ensemble, les candidats proposent une introduction apportant des éléments de contexte du document à étudier et une synthèse structurée du dit document, accompagnées d'une analyse et d'un commentaire étayé d'exemples pertinents qui

permet d'élargir leur propos à des notions de civilisation et /ou d'actualité de la sphère anglo-saxonne.

Il est attendu que la présentation du candidat dure environ 15 minutes. Elle ne doit pas dépasser 20 minutes afin de permettre un entretien avec le jury qui donnera l'occasion au candidat d'approfondir certains points ou d'élargir le débat à des notions parallèles ou complémentaires au sujet du document étudié. Quelques candidats ont proposé des présentations d'à peine dix minutes qui malheureusement s'avèrent trop superficielles ou pauvres en éléments de contexte pour mériter une bonne note.

Commentaires particuliers

Il est utile de rappeler que le candidat doit bien distinguer les différentes étapes de la présentation. Sans recourir excessivement à des annonces du type 'Now I will move on to my second part...' il est souhaitable que les différentes parties soient bien identifiables et distinctes les unes des autres. Le jury est heureux de constater que de nombreux candidats utilisent avec aisance des phrases ou d'expressions de transition entre les différentes parties de l'exercice, mais il faut veiller à ne pas les plaquer de façon trop artificielle et les varier d'une partie à l'autre. Certaines expressions telles que 'moreover' ou 'to put it in a nutshell' sont utilisées de manière trop récurrentes, par exemple et d'autres sont employées de manière approximatives (par exemple, 'The document deals about...' au lieu de 'The document deals with...'). Il est conseillé de marquer une courte pause entre chaque partie de la présentation. Par ailleurs, il est souhaitable d'éviter un débit excessivement rapide tout au long de la prestation.

L'introduction a pour but de présenter rapidement la nature du document, son auteur si possible et son contexte dans l'actualité plus ou moins récente d'un ou des pays anglo-saxons. Pour cela il est utile de connaître les grandes publications de la presse écrite (*The New York Times*, *The Washington Post*, *The Guardian*, *The Economist*, *The Times*, *The Atlantic*, *the New Statesman* ou *Prospect magazine* entre autres), les stations de radio et les podcasts (notamment BBC Radio 4, cnn.com, npr.org) ainsi que les chaînes d'information telles que BBC News, CNN, NPR, Channel 4 News etc. En effet une familiarité avec les grandes sources médiatiques et leurs orientations politiques éventuelles facilitera l'analyse du document et donnera d'emblée quelques indices de compréhension au candidat.

Le compte-rendu du document proposé doit démontrer que le candidat a bien perçu et compris les différents éléments de son contenu ainsi que sa structure. Il est possible de rendre compte du contenu du document de façon linéaire ou thématique, mais la structure de la présentation doit être claire et éviter la simple paraphrase du document. Par ailleurs, un recours excessif aux expressions utilisées dans le document ne permet pas au jury de bien évaluer le niveau de compréhension du candidat.

A propos de l'analyse du document, comme indiqué ci-dessus, il peut être pertinent d'analyser le point de vue de son auteur si celui-ci présente un point de vue subjectif. Il peut également être intéressant de commenter le ton d'un article, l'humour ou l'ironie figurant souvent dans la presse anglo-saxonne, par exemple. Une analyse spécifique de l'emploi des statistiques au service d'arguments en contexte est nécessaire. Une analyse des images ou du fond sonore d'une vidéo peut également apporter des éléments intéressants.

Afin de réussir le commentaire du document, il est indispensable d'être au fait de l'actualité des pays anglo-saxons de l'année précédente. En effet, les documents proposés sont dans leur très grande majorité tirés de l'actualité récente. Le jury se réjouit de constater que la grande majorité

des candidats maîtrise le lexique nécessaire pour évoquer les sujets d'actualité de l'année tel que les questions autour de la pandémie ou les élections américaines pour ne donner que deux exemples. De même, il faut disposer de quelques connaissances sur les différences des systèmes politiques, éducatives et autres des pays anglophones afin d'éviter des maladresses tant au niveau de l'analyse que du vocabulaire. Compte tenu de l'actualité de l'année, il paraît indispensable d'avoir quelques notions sur le système politique en Grande Bretagne (Westminster / l'Ecosse / l'Irlande du nord, etc.), les enjeux de la mise en application du Brexit, la monarchie, le déroulement des élections aux Etats-Unis ainsi que le fonctionnement de son système politique en général.

La grammaire reste un point sensible pour un certain nombre de candidats. Il est regrettable de constater que nombre d'entre eux négligent les terminaisons verbales et ne savent pas employer correctement les articles ou les possessifs ce qui peut donner lieu à l'utilisation de formes erronées comme 'the Trump's ban from Facebook', 'the Brexit' ou bien 'Queen Elizabeth II lost his husband.' Un autre point sensible est la maîtrise des noms indéénombrables : le jury a souvent entendu '*informationS' au lieu de 'information' ou bien '*a news' au lieu de 'news'. Cependant, même si l'oubli de -s aux verbes à la troisième personne du singulier du présent simple est quasi-systématique chez certains candidats, de nombreux candidats se montrent capable de s'autocorriger et de fournir une syntaxe satisfaisante.

Le jury se réjouit de constater que la majorité des candidats maîtrisent un lexique général d'un registre approprié et un lexique spécifique aux domaines figurant dans l'actualité de l'année du concours. Seuls quelques candidats ont recours aux gallicismes maladroits ou, dans le stress du moment, à la prononciation 'à l'anglaise' de vocabulaire français.

Pour ce qui est du niveau phonologique des candidats, le jury constate des efforts fournis pour rendre la prononciation la plus authentique possible. La majorité des candidats fait des efforts (avec plus ou moins de succès) sur l'accentuation. Il convient cependant de s'entraîner à prononcer les phonèmes les plus problématiques afin de ne pas confondre :

Live / leave	ate / hate	eye / high	otter /
author			
Sell / sale	woman/ women	no/now	anger / hunger

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Avoir un bon niveau d'anglais à l'oral est un travail de longue haleine qui nécessite un réel engagement personnel. Il est impératif de s'exposer de façon régulière à un anglais oral authentique, par le biais des journaux télévisés en ligne ou bien des bulletins d'information de la radio numérique ou des podcasts traitant de sujets d'actualité ou de questions de civilisation. Les futurs candidats pourront consulter les sites web de la BBC, de CNN ou de NPR, s'abonner aux podcasts de la presse écrite telle que *The Guardian*, *The Economist*, *The New York Times* ou *The New Yorker* ou visionner des extraits de journaux télévisés de sources diverses sur le site Youtube.com.

Il convient aussi de faire un travail de sensibilisation aux sons de la langue anglaise qui peuvent être problématiques pour les francophones (telles que les voyelles et diphtongues, les 'th /s / h' etc.) afin de perfectionner leur prononciation.

Enfin, une révision générale de la grammaire anglaise semble nécessaire afin de développer des automatismes quant à la conjugaison des verbes, par exemple, et de limiter les maladresses encore trop nombreuses chez beaucoup de candidats.

Liste non exhaustive de sujets proposés :

Tous les documents datent de l'année précédant le concours.

Textes

Biden's muddle on Immigration, *The Economist*

Abolish the death penalty, *New York Times*

We can mourn Philip, but not the monarchy, *The Guardian*

Do we dare leave the Union or risk staying in it, *The Times*

Fox News gets a British Accent, *The Atlantic*

Documents audio

Trump ban on Facebook, NPR

Vaccination in India, NPR

America's crime spike, *The Economist*

Corporate red tape, *The Economist*

Decarbonising America, NPR

Extraits de vidéo

Post Brexit businesses hit, Channel 4 news

Meat-eating is making the planet sick, CNN

Police brutality, *The Economist*

QAnon, *New York Times*

Meghan and Harry / the Royal family, BBC News

Remarque générale valant pour l'épreuve de deuxième langue vivante

Le support remis au candidat peut être un document écrit, visuel ou numérique (vidéo ou audio).

S'il s'agit d'un document écrit, sa longueur est comprise entre 500 et 700 mots.

S'il s'agit d'un document vidéo, sa durée n'excède pas 5 minutes.

S'il s'agit d'un document audio, sa durée n'excède pas 2 minutes et 30 secondes.

Remarques générales valant pour l'épreuve facultative de langue vivante

L'épreuve consiste en un entretien conduit par l'examineur et portant sur un document (texte, support vidéo, support audio ou support visuel).

Cette épreuve a pour but de tester les compétences langagières suivantes : la compréhension et l'expression orale, en particulier en interaction. Quels que soient la langue et le niveau de l'épreuve, les critères retenus pour l'évaluation seront les suivants : la précision de la compréhension, l'aisance, la correction, l'étendue lexicale et la capacité à interagir (cf. CECRL).

Le niveau souhaité correspond :

- pour le russe, l'arabe moderne et le chinois, à deux ans d'enseignement, soit A2 ;

- pour les autres langues vivantes, à celui d'une deuxième langue vivante au baccalauréat, soit B1.

Le support remis au candidat peut être un document écrit, visuel ou numérique (vidéo ou audio).

S'il s'agit d'un document écrit, sa longueur est de 500 mots maximum.

S'il s'agit d'un document vidéo, sa durée n'excède pas 3 minutes.

S'il s'agit d'un document audio, sa durée n'excède pas 1 minute et 30 secondes.

Le candidat dispose de 30 minutes de préparation.

Il est rappelé l'impérieuse nécessité de se présenter à l'épreuve facultative de langue dès lors que l'inscription est effective.

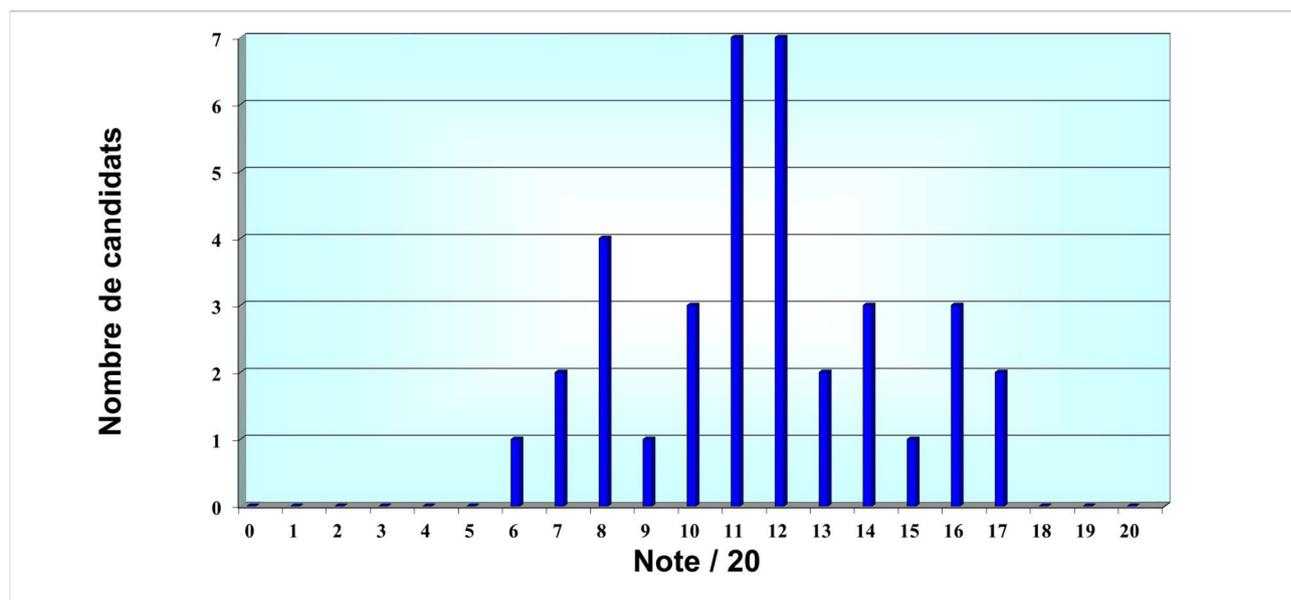
6) Épreuve d'allemand

Coefficient 6 en langue vivante 2 - Coefficient 4 en langue facultative

Rapport de l'examineur : Monsieur Rainer POHL

Répartition des notes

- Nombre de candidats interrogés : 36 (36 LV-B, 0 LV-F)
- Note maximale obtenue : 17 / 20
- Note minimale obtenue : 6 / 20
- Moyenne : 11,58 / 20



Commentaires sur la session 2021

Deuxième langue vivante

Le nombre de 36 candidats germanistes en section SES est resté stable par rapport à 2019. Toutefois, on observe une légère amélioration des résultats, la moyenne s'établissant à 11,6/20 (2019 : 11,3). Il semblerait que les conseils méthodologiques formulés en 2019 par le jury aient été lus et pris en compte, ce dont on ne peut que féliciter les candidats et leurs préparateurs. Ainsi, la grande majorité des candidats a posé en deuxième partie d'épreuve des questions pertinentes, véritablement en lien avec le document. Seuls quelques rares candidats ont plaqué sur le document un commentaire « clé en main ». En revanche, l'expression était souvent assez

pauvre sur le plan lexical et aléatoire sur le plan syntaxique, à tel point que la compréhension du propos s'en trouvait compromise.

Difficile d'éviter en 2020-21 des sujets ayant un rapport direct ou indirect avec la crise du coronavirus, même s'il y eut par exemple un sujet audio sur les 30 ans du Parti des Verts ou encore un sujet texte sur la fermeture des centrales thermiques au lignite.

Parmi les sujets en rapport avec la crise sanitaire, un texte évoquait les conséquences sur les recettes des Églises, un autre traitait des ventes exponentielles de vélos. D'autres sujets avaient pour thématique l'évolution des transports (fusion entre Alstom et Bombardier / nouveaux services de livraison) ou encore les relations franco-allemandes parfois compliquées (mix énergétique / Mme Merkel et M. Macron). De nombreux sujets relevaient du domaine économique et social (marché du travail sous tension / avantages et inconvénients du 'Home Office' / rôle des 'Tafeln', la Banque alimentaire en Allemagne).

Le jury a apprécié les connaissances de certains candidats sur les perspectives démographiques de l'Allemagne, le fonctionnement fédéral de ce pays et ses enjeux, ou encore sur les répercussions socio-économiques de la réunification. Il a également valorisé leur perception de certains enjeux fondamentaux en matière de libertés citoyennes, d'égalité et de démocratie, qui plus est en période de crise pandémique.

Au-delà de l'examen, la pratique d'une langue est une communication qui suppose une adaptation du locuteur au contexte et a vocation à mobiliser la culture et l'investissement personnel des candidats. Ainsi le jury valorise-t-il les références à des exemples précis qui témoignent d'une bonne connaissance de l'actualité. Cette année, force est de constater que ces références ont été nombreuses en ce qui concerne la politique sanitaire ou les élections régionales à quelques mois de l'élection législative du mois de septembre 2021.

Sur le plan méthodologique, le respect de la distinction entre synthèse et commentaire ainsi que la longueur des exposés ont été jugés satisfaisants. Une durée d'environ 15 minutes de prise de parole initiale est suffisante, pour laisser à l'entretien le temps de se déployer.

Les candidats sont libres de choisir un passage du texte qu'ils souhaiteraient lire : c'est un choix et non une obligation. Toutefois, ce choix doit être justifié. La lecture du début du texte sans autre explication est à éviter.

Le jury a entendu peu de candidats commenter le titre du document à expliquer, un élément pourtant mis en exergue par l'auteur. À la fin du commentaire, revenir sur le titre peut s'avérer un choix élégant pour clore votre exposé.

Pour que l'examineur puisse bien comprendre et apprécier une prestation orale, il faut que la prononciation du candidat soit claire et agréable à entendre, que l'on perçoive le plaisir du candidat à s'exprimer dans une langue soignée. Dès lors que les désinences sont erronées ou absentes, si la syntaxe est malmenée, le lexique approximatif ou la prononciation déconcertante, c'est toute l'harmonie et le rythme de la langue qui en pâtissent. On finit par ne plus comprendre au bout de quelques phrases. Et cela est arrivé à plusieurs candidats qui avaient, certes, beaucoup de choses à dire, mais qui n'arrivaient pas à communiquer dans une langue adéquate, intelligible.

Langue vivante facultative

Cette année, aucun candidat n'a présenté l'allemand au titre de la LV facultative. Il convient de rappeler que les documents écrits ou audio-visuels de cette épreuve sont plus courts qu'en LV-B et que les candidats ne sont pas tenus de proposer un exposé sous forme de « résumé et commentaire personnel ». Au début de l'entretien, ils présentent les points principaux de leur document tout en dialoguant avec l'examineur, qui les invite à approfondir et commenter certains aspects. L'examineur peut également faire le lien avec certains faits de civilisation, voire avec des événements intervenus au cours de l'année. Il est donc utile de consacrer au cours des années de préparation un moment de la semaine pour suivre l'actualité des pays de langue allemande.

Il est important que les candidats fassent preuve d'une bonne compréhension du document proposé et d'une réelle volonté de communication. Dès lors, l'examineur sera plus indulgent envers certaines faiblesses grammaticales et aidera le candidat par ses questions à préciser ses idées et démontrer ses compétences à l'expression orale.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Inutile de dresser ici une liste des erreurs observées lors des oraux de cette année, une telle liste ne vous permettrait pas forcément d'améliorer votre niveau de langue. Essayez de bien profiter des conseils prodigués par vos professeurs en cours et plus particulièrement par vos khôlleurs. Demandez-leur de vous indiquer les moyens d'améliorer votre prononciation et votre façon de formuler, et vérifiez bien auprès d'eux si vous parvenez à progresser. Il va de soi que la prise de parole spontanée en cours est une pratique indispensable pour gagner en confiance et se sentir à l'aise dans une langue vivante.

Une révision de certains aspects de la grammaire tels que le jeu des déclinaisons ou la place du groupe verbal dans la phrase devrait faire partie de la préparation aux épreuves du concours. Une telle révision rassurera notamment les étudiants un peu plus faibles en allemand.

Les candidats disposent d'environ 15 minutes pour exposer (résumer et commenter) sans que l'examineur n'intervienne. Une horloge leur permet de vérifier le temps. L'examineur demandera au candidat de terminer par une phrase de conclusion si le temps imparti est clairement dépassé, afin de conserver quelques minutes pour l'entretien.

Une maladresse observée chez certains candidats : un commentaire déconnecté de la thématique du texte à expliquer. Ces candidats, probablement peu inspirés par le texte de l'épreuve, ont préféré exposer des connaissances de cours, mais ont oublié de créer par une transition appropriée un lien entre le résumé du texte et le commentaire : le document à expliquer devient alors un simple « prétexte ».

Le défaut inverse, hélas fréquent, consiste à reprendre dans son commentaire tous les points déjà évoqués dans le résumé : il s'agit dans ce cas de paraphrases. Or, un commentaire se doit d'être « personnel » : au candidat d'apporter une réflexion personnelle, de faire intervenir ses connaissances dans plusieurs domaines pour approfondir la thématique, de choisir un aspect essentiel du document pour élargir le débat.

Pour une bonne épreuve orale, il s'agit de convaincre l'examineur d'abord par la qualité phonétique. Dans votre commentaire, la justesse de vos réflexions et une approche personnelle seront appréciées. Pensez à soigner votre conclusion : une dernière phrase bien formulée sert de passerelle à l'échange avec l'examineur.

Dans cet échange, votre personnalité comptera pour beaucoup : n'ayez pas peur de défendre vos convictions bien argumentées pour ouvrir sur une véritable discussion.

Exemples de documents proposés

A Sujet vidéo :

- „Corona regelt den Verkehr neu“, Deutsche Welle 22.4.2020

B Sujet audio :

- „Ein Hotelzimmer für Obdachlose“, Deutsche Welle 19.2.2021

C Sujets texte :

- „Streit mit Frankreich über Atomkraft“, *Tagesschau* (ARD), 26.04.2021
- „Boom in der Fahrradbranche : Der Ansturm hört nicht auf“, *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 10.02.2021
- „Fachkräfte willkommen“, *Tagesschau* (ARD) 1.3.2020

- „Schafft den Girls' Day ab – und führt einen MINT-Month ein“, *Wirtschaftswoche*, 22.04.2021
- „Deutsche wieder mit weniger Geld in der Tasche“, *Die Zeit*, 17.04.2021
- „Armut macht krank“, *Tageszeitung (taz)*, Berlin 27.04.2021
- „Ernährungsreport: Die Kartoffel-Krise“, *Frankfurter Rundschau*, 19.03.2021

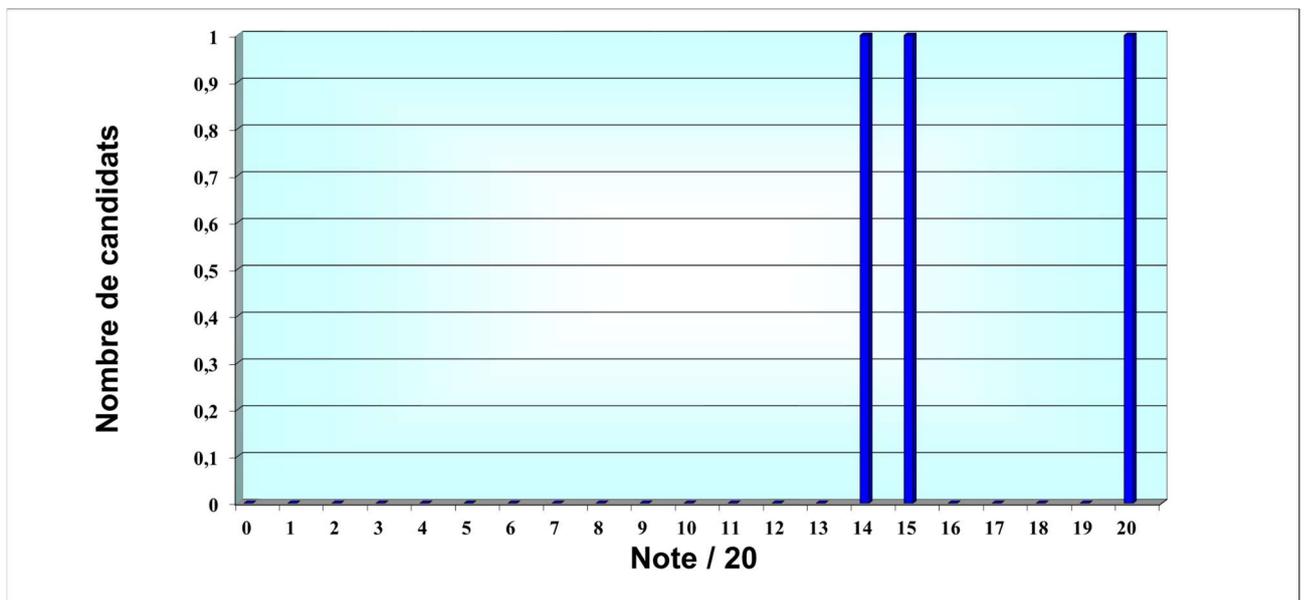
7) Épreuve d'arabe moderne

Coefficient 6 en langue vivante 2 - Coefficient 4 en langue facultative

**Rapport de l'examinateur : Monsieur Rachid BENCHERIF
OUEDGHIRI**

Répartition des notes

- Nombre de candidats interrogés : 3 (LV-F)
- Note maximale obtenue : 20 / 20
- Note minimale obtenue : 14 / 20
- Moyenne : 16,33 / 20



Commentaires sur la session 2021

Il y a eu cette année trois candidats en langue arabe.

Le premier candidat a présenté un article qui relate l'émancipation politique de la femme saoudienne en 2015. En effet, celle-ci a désormais le droit de participer aux élections municipales en qualité de candidate ou d'électrice. Cette première participation a été un succès puisque 21 femmes ont été élues. Certains pays étrangers, dont le porte-parole du ministère des Affaires Étrangères français, ont salué cette ouverture politique inédite pour ce pays.

Le candidat a bien mesuré l'importance de cet événement eu égard à l'archaïsme du plus grand pays du golfe dont il commence à peine à se départir. L'exposé était structuré, cohérent et a révélé des connaissances géostratégiques sur ce pays, grand partenaire, à plus d'un titre, de la France.

Les deux autres candidats ont présenté un second texte portant sur le rôle de l'armée pour épauler les organisations civiles en temps d'épidémies ou de catastrophes naturelles. Le document retrace à la fois le rôle des armées de l'OTAN et de certains pays arabes pour faire respecter les mesures visant à contrer la propagation du virus de la Covid-19. Les zones d'intervention sont multiples et montrent l'efficacité de l'armée grâce à son organisation et sa capacité de mobilisation. L'article rappelle le rôle de l'armée égyptienne en 1992 pour porter assistance à la population pendant le tremblement de terre.

L'un des deux candidats est un arabophone qui manie l'arabe avec aisance et grande facilité. Il a une profonde connaissance du monde arabe. Les deux candidats sont bien conscients que le rôle de l'armée ne se limite pas à participer, le cas échéant, aux conflits armés mais de porter aussi aide et secours à la population, en temps de paix, lors des catastrophes naturelles ou autres.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Les prestations des trois candidats étaient très satisfaisantes et dénotaient une préparation minutieuse qui répond aux exigences du concours. Ils ont démontré une connaissance solide du monde arabe et de ses spécificités.

IL faut que les candidats veillent généralement à étoffer davantage leurs connaissances sur la géographie et l'histoire du monde arabe. IL faut bien cerner les régions de cette zone du monde et être en mesure de distinguer le découpage purement géographique du découpage géopolitique.

Au niveau linguistique, il faut continuer à enrichir son lexique en visionnant les chaînes et en lisant les journaux arabes.

Les examens oraux de cette année ont révélé un potentiel prometteur qu'il faut maintenant confirmer et consolider.

Documents donnés

تطور وضع المرأة السعودية في الحياة السياسية، بقلم أسماء السيد، موقع IKNOWPOLITICS، 20 يناير 2016 (بتصرف)

Asmâ' al-Sayyid, *L'évolution de la situation de la femme Saoudienne dans la vie politique*, tiré du site IKNOWPOLITICS, 20 janvier 2016

دور الجيوش في مواجهة أزمة كورونا، بقلم أشرف محمد كشك، أخبار الخليج، 18 مايو 2020
Ashraf Muhammad Kashk, *Le rôle des armées dans la confrontation de la crise Corona*, tiré de *Akhbâr al-Khalij*, 18 mai 2020

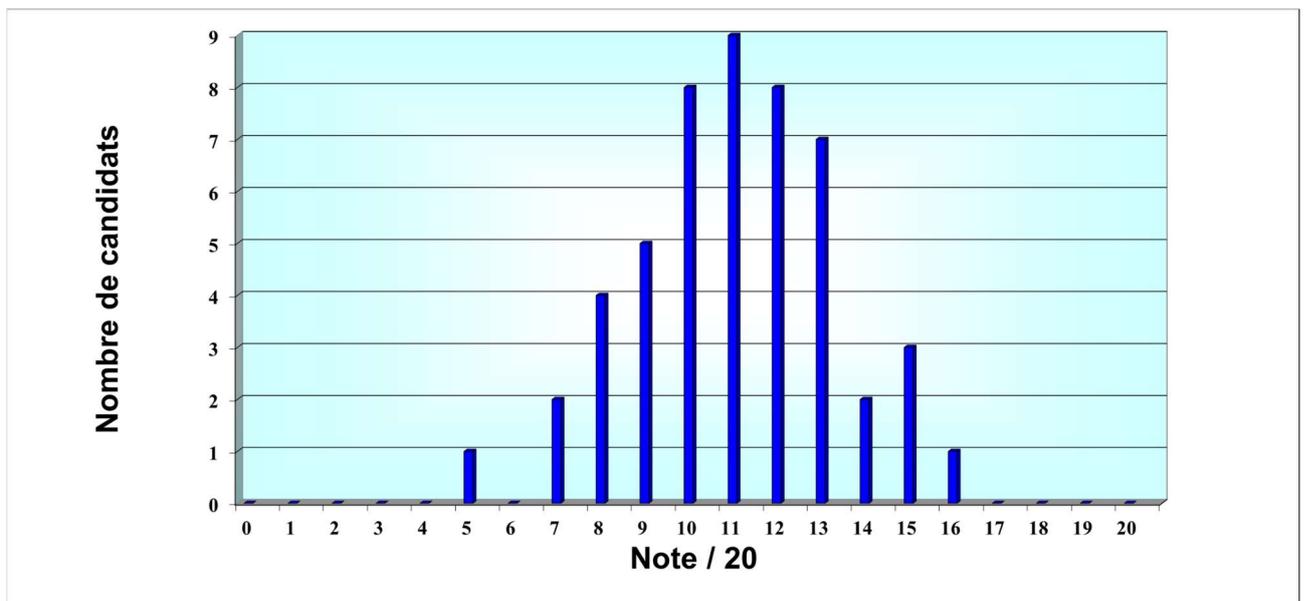
8) Épreuve d'espagnol

Coefficient 6 en langue vivante 2 - Coefficient 4 en langue facultative

Rapport de l'examineur : Monsieur Benoît DEFOIX

Répartition des notes

- Nombre de candidats interrogés : 50 (LV-B)
- Note maximale obtenue : 16 / 20
- Note minimale obtenue : 5 / 20
- Moyenne : 11,02 / 20



Commentaires sur la session 2021

Les candidats de la session 2021 ont globalement été bien préparés. Ils connaissent les modalités de l'épreuve et manifestent généralement de bonnes connaissances sur l'actualité des pays hispanophones. Néanmoins, un progrès doit être fait en ce qui concerne la correction de l'expression en espagnol.

La synthèse et le commentaire ont dans l'ensemble été bien menés. Rappelons tout d'abord l'importance de l'introduction, qui remplit plusieurs fonctions : contextualiser le sujet, situer temporellement l'article (donnée importante qui peut être exploitée dans le commentaire), présenter la problématique du document et sa structure générale.

La synthèse est un travail de repérage et de reformulation des idées clés auquel sont normalement habitués les candidats. Nul besoin de l'assortir de citations ou de remarques personnelles. Elle ne doit pas être trop brève mais, inversement, ne doit pas être plus longue que l'article en tant que tel, ce qui a parfois été le cas.

Une adroite transition permet alors de présenter le sujet du commentaire ainsi que ses différentes étapes (généralement trois). Pour réussir cet exercice, l'accent doit être mis sur l'importance d'une solide connaissance de l'actualité – et le passé récent – des pays hispanophones dans différents domaines : politique, économique et social / sociétal. Cette maîtrise permettra d'étayer convenablement un commentaire en lien direct avec la

problématique posée dans l'article (l'étude du titre de l'article ou une phrase du texte peut être un bon point de départ). Des erreurs comme la confusion entre Juan Carlos de Borbón et Felipe VI, les noms écorchés tels que Juan Gaidó Miguel Díaz Canal ou Nicolá Maduro sont évidemment sanctionnées. Rappelons que 15 minutes sont consacrées à l'exposé de l'introduction, de la synthèse et du commentaire. Il est fondamental pour le candidat de savoir gérer le temps qui lui est imparti, sans avoir recours à un rythme anormalement lent ou très rapide.

Les 10 dernières minutes donnent lieu à un échange entre le candidat et l'examineur afin de reprendre, de préciser et de développer certains aspects abordés précédemment. Cette étape est fondamentale et permet bien souvent d'améliorer la prestation du candidat. Celui-ci doit veiller à la correction de l'expression, d'autant plus que la part d'improvisation est plus importante. Soulignons à cet égard que l'autocorrection (dans les domaines linguistique et civilisationnel) est valorisée.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

L'expression en espagnol des candidats a souvent révélé de nombreux écueils. Qu'ils restent persuadés qu'une bonne maîtrise de l'espagnol est une condition *sine qua non* pour mener à bien cette épreuve. Cette maîtrise est le fruit de plusieurs années d'apprentissage sérieux et régulier. En dehors des barbarismes « courants » (*las inagualdades, la población, la aumentación, exprimir, Europea, los europeos, fondos públicos, el facto...*), des confusions de genre (*estas países, los mujeres...*) et de nombre (*los hombre, la críticas...*), une mauvaise maîtrise des conjugaisons se manifeste souvent : savoir conjuguer un verbe au présent ou à l'imparfait, au futur ou au subjonctif (présent ou imparfait) ne semble pas relever de l'exploit. En outre, rappelons l'importance des emplois du passé simple et du passé composé en espagnol, différents du français. Cette épreuve est un oral ; dans ces conditions, la prononciation et l'accentuation ont toute leur importance. Apprendre à bien prononcer l'espagnol est une nécessité d'évidence ; c'est pourquoi négliger cet aspect ne manque pas d'être sanctionné.

Outre le respect des modalités exposées antérieurement, il est conseillé aux candidats de lire régulièrement la presse hispanophone et d'écouter les *telediarios*.

L'épreuve nécessite un entraînement aux exercices de synthèse, de commentaire et de prise de parole en espagnol.

Exemples d'articles proposés :

Les sujets proposés ont englobé l'ensemble de l'actualité 2020 2021 des pays hispanophones. Par exemple, la situation vénézuélienne, la loi sur l'avortement en Argentine, les féminicides au Mexique, les élections au Pérou, la Constitution au Chili, la royauté en Espagne, les Indiens en Amérique latine, la déforestation en Amazonie, etc.

<https://elpais.com/internacional/2020-09-27/la-odisea-de-volver-a-clase-o-el-espejismo-de-la-educacion-en-venezuela.html>

<https://elpais.com/espana/2020-11-12/una-sentencia-europea-impide-a-espana-expulsar-inmigrantes-solo-por-estar-en-situacion-irregular.html>

<https://elpais.com/internacional/2020-11-17/un-destructivo-huracan-iota-devasta-e-inunda-nicaragua.html>

<https://elpais.com/sociedad/2020-11-24/el-confinamiento-infernal-de-maria.html>

https://verne.elpais.com/verne/2020/12/03/mexico/1606970310_577156.html

<https://elpais.com/internacional/2021-05-05/ivan-duque-tiende-la-mano-a-los-manifestantes-para-frenar-la-violencia-en-las-calles-de-colombia.html>

<https://elpais.com/internacional/2020-12-07/decenas-de-academicos-exigen-un-dialogo-nacional-en-cuba-y-el-cese-del-acoso-a-las-voces-disidentes.html>

<https://elpais.com/internacional/2020-12-07/juan-guaido-ayer-no-pudimos-elegir-y-eso-es-una-tragedia-para-venezuela.html>

<https://elpais.com/mexico/2020-10-12/el-gobierno-de-ciudad-de-mexico-abre-el-debate-sobre-la-permanencia-de-la-estatua-de-colon.html>

<https://elpais.com/internacional/2021-01-05/el-plan-de-guaido-para-mantener-el-control-del-parlamento-de-venezuela-se-tambalea.html>

9) Épreuve d'italien

Coefficient 6 en langue vivante 2 - Coefficient 4 en langue facultative

Rapport de l'examinateur : Monsieur Émile SCIARRINO

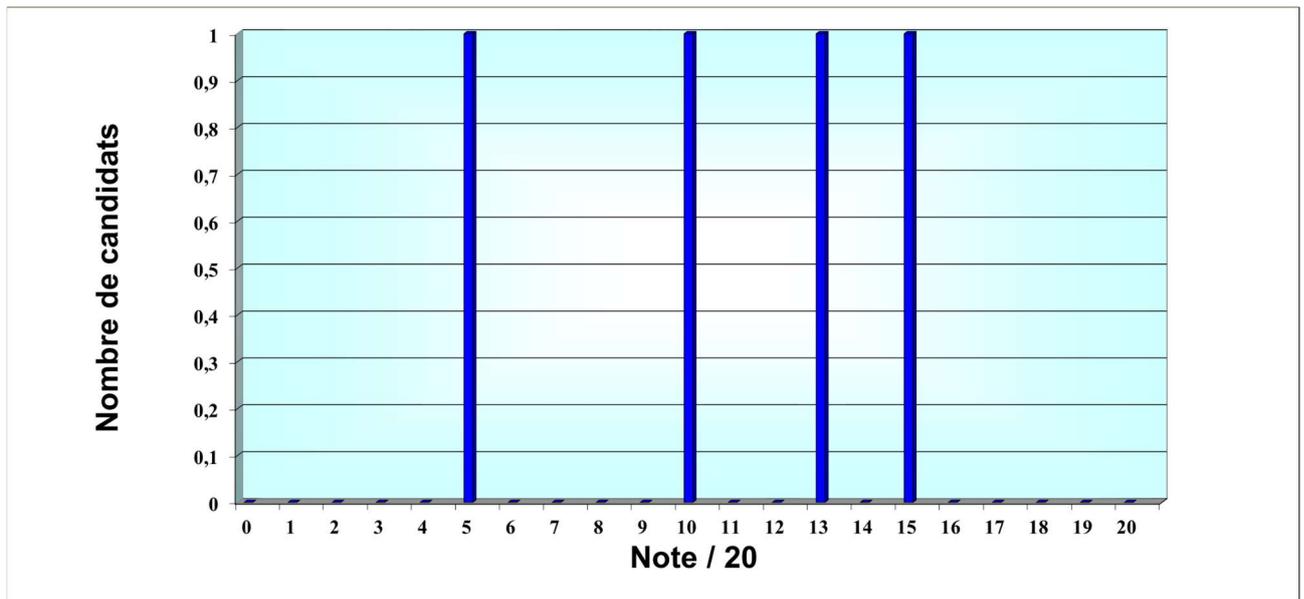
Répartition des notes

-Nombre de candidats interrogés : 4 (LV-B)

-Note maximale obtenue : 15 / 20

-Note minimale obtenue : 5 / 20

-Moyenne : 10,75 / 20



Commentaires sur la session 2021

Quatre candidats ont présenté l'épreuve orale de deuxième langue vivante italien, avec des résultats assez hétérogènes. Si tous ont su s'exprimer de manière compréhensible, les erreurs lexicales, grammaticales et phonétiques n'ont pas manqué chez certains, venant obscurcir des propos parfois flous ; d'autres ont montré une excellente compétence linguistique, voire un accent authentique, preuves d'un intérêt approfondi pour la langue et la culture italiennes. Des écarts importants ont été constatés aussi sur le fond des discours. Les documents proposés, deux articles portant sur la pandémie du coronavirus en Italie – en particulier sur la difficile prise en charge des personnes âgées et leur surmortalité –, ont donné lieu à des explications parfois hésitantes, voire hors sujet. Les meilleures présentations, tout en survolant les aspects spécifiques de la crise sanitaire en Italie, ont su néanmoins comprendre ces documents avec finesse pour les remettre en perspective habilement, en évoquant, par exemple, l'importance des solidarités familiales et des liens entre les générations, ou bien les conséquences socio-économiques de la crise.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

À la lumière des fortes disparités constatées quant aux performances linguistiques, on peut conseiller aux candidats de s'exercer régulièrement à la prise de parole tout en travaillant les fondamentaux de la langue. Nous conseillons également d'approfondir autant que possible l'analyse du document proposé à l'étude ; on ne saurait s'en servir uniquement comme prétexte à des développements généraux. Pour ce faire, il faut nécessairement acquérir une connaissance, même générique, de l'actualité italienne, permettant de comprendre les enjeux cruciaux du pays sans s'arrêter à des stéréotypes.

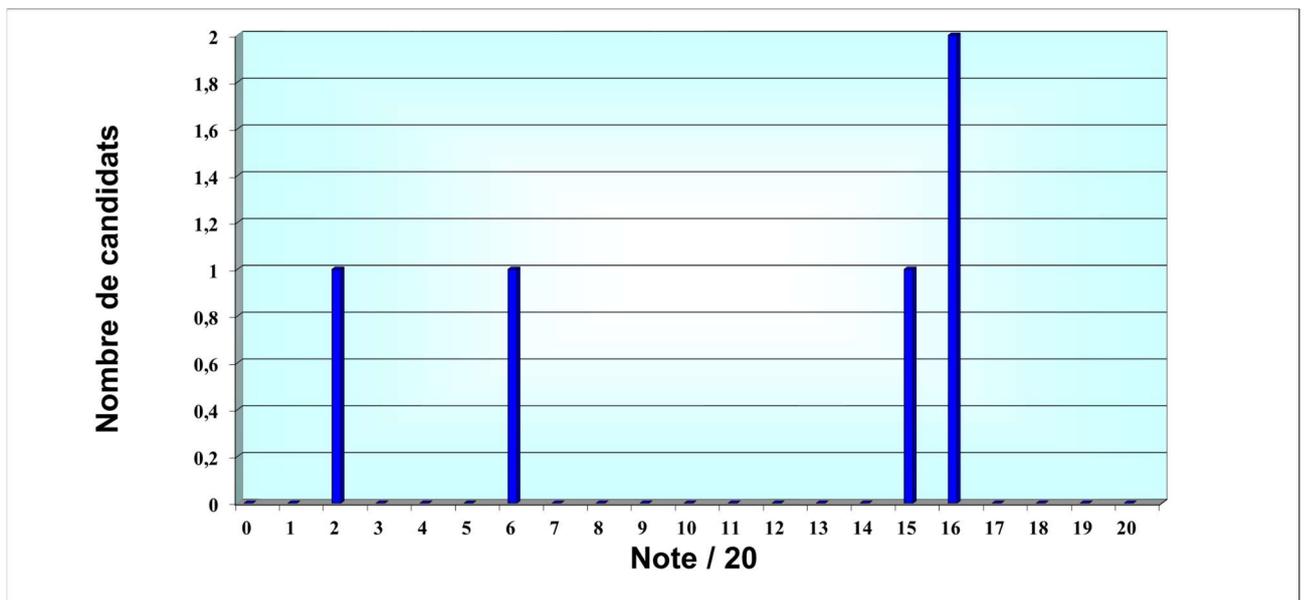
10) Épreuves de latin et de grec

Coefficient 4 en langue facultative

Rapport de l'examinatrice : Madame Claudia de OLIVEIRA GOMES

Répartition des notes

- Nombre de candidats interrogés : 5
- Note maximale obtenue : 16 / 20
- Note minimale obtenue : 2 / 20
- Moyenne : 11 / 20



Commentaires sur la session 2021

Cinq candidats se sont présentés à l'épreuve de langue facultative, tous en latin. La moyenne de 11 ne reflète pas la grande disparité des notes, qui sont nettement distribuées aux deux extrémités du tableau. Rien de très étonnant à cela, l'épreuve se passe sur programme, à partir d'une série de textes dont la teneur est modifiée chaque année. Une préparation sérieuse, tant en langue qu'en commentaire, permet de fournir une prestation de qualité. En revanche, une présentation trop à la légère ne peut qu'engendrer des déceptions.

Certains candidats avaient ainsi fait l'effort, tout au long de l'année, d'investir temps et travail dans cette épreuve et s'en sont trouvés récompensés, pour la plus grande satisfaction du jury, qui a vu quelques traductions précises, quelques commentaires bien informés et des candidats réactifs, tant en grammaire qu'en connaissances de civilisation. Dans chacune de ces prestations de qualité, il restait, certes, quelques points à éclaircir mais l'ensemble s'est montré sous un jour très honorable.

Un dernier point à souligner est la nécessité absolue de ne jamais baisser les bras dans un concours. Un candidat s'est ainsi présenté en ne formulant que des analyses grammaticales, sans même tenter de traduire une ligne du texte. Il faut au moins tenter sa chance : qui ne risque rien... n'a rien.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Le jury ne saurait trop recommander un travail dès le début de l'année scolaire sur les textes du programme, dont certains sont loin d'être évidents et doivent appeler à la fois un apprentissage de vocabulaire et des explications grammaticales. Il est bien évident qu'un travail de dernière minute ne peut permettre de parvenir à un niveau suffisant, pas plus qu'un apprentissage par cœur des traductions, qui montrent vite des failles lors de la reprise par le jury. Enfin, le commentaire se trouve particulièrement valorisé lorsque les connaissances ne sont pas limitées au seul ensemble de textes du programme mais permet, lors de la phase des questions, de montrer une culture plus vaste. Là aussi, un travail général de curiosité, d'intérêt pour l'histoire romaine (ou grecque, le cas échéant) ne pourra que servir le candidat le jour de l'épreuve.

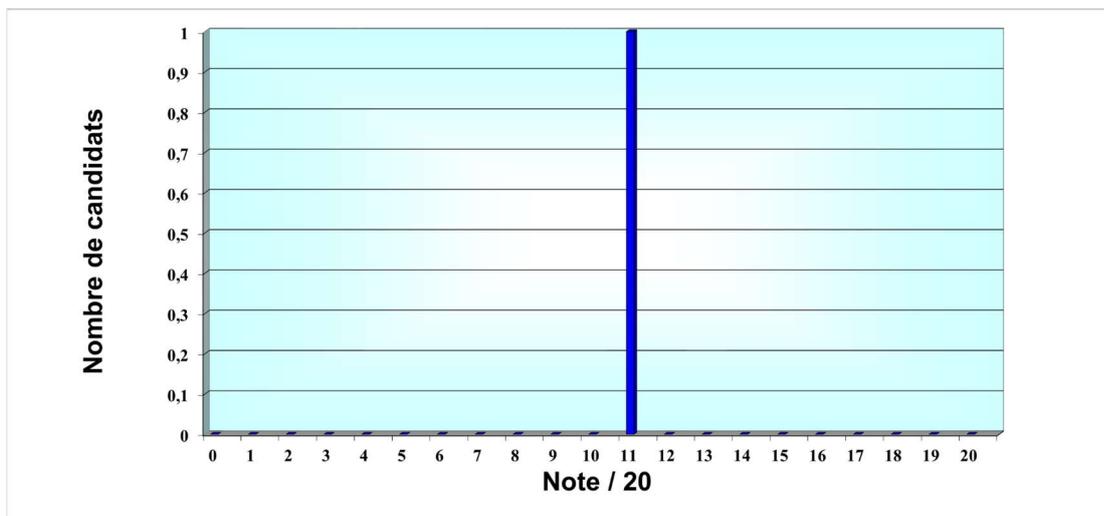
11) Épreuve de russe

Coefficient 6 en langue vivante 2 - Coefficient 4 en langue facultative

Rapport de l'examinatrice : Madame Marie ALLIOT-ERASTOV

Répartition des notes

- Nombre de candidats interrogés : 1 (LV-F)
- Note maximale obtenue : 11 / 20
- Note minimale obtenue : 11 / 20
- Moyenne : 11 / 20



Commentaires sur la session 2021

Un seul candidat s'est présenté à l'épreuve orale de russe pour la session 2021. Le texte à commenter, tiré du journal *Argumenty i fakty*, parlait des habitants des républiques autoproclamées de Donetsk et Lougansk. Depuis quelque temps, ces habitants ont la possibilité d'obtenir le passeport de la Fédération de Russie : le texte proposé présentait les habitants de ces régions ayant opté pour la double nationalité et expliquait leurs motivations. Le candidat, bien que disposant d'un vocabulaire relativement réduit, a su saisir le sens global de l'article et de commenter le conflit de cette zone géographique. Il a obtenu la note de 11/20.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Il est important de se tenir au courant de l'actualité de la Fédération de Russie : les zones potentielles de conflit, les problèmes rencontrés par l'opposition, etc.

L'entretien permet d'aboutir, au fil de l'échange, à :

- une petite introduction : titre du texte, nom de l'auteur, date de publication de l'article, nom du journal, petit résumé (deux-trois phrases), lecture d'un bref fragment ;
- une explication linéaire, qui permet d'approfondir la compréhension du texte en détail ;
- une conclusion, qui récapitule et synthétise les thèmes abordés.

Une attention particulière doit être apportée à la lecture des chiffres et des dates, toujours délicate en russe.

12) Épreuves sportives

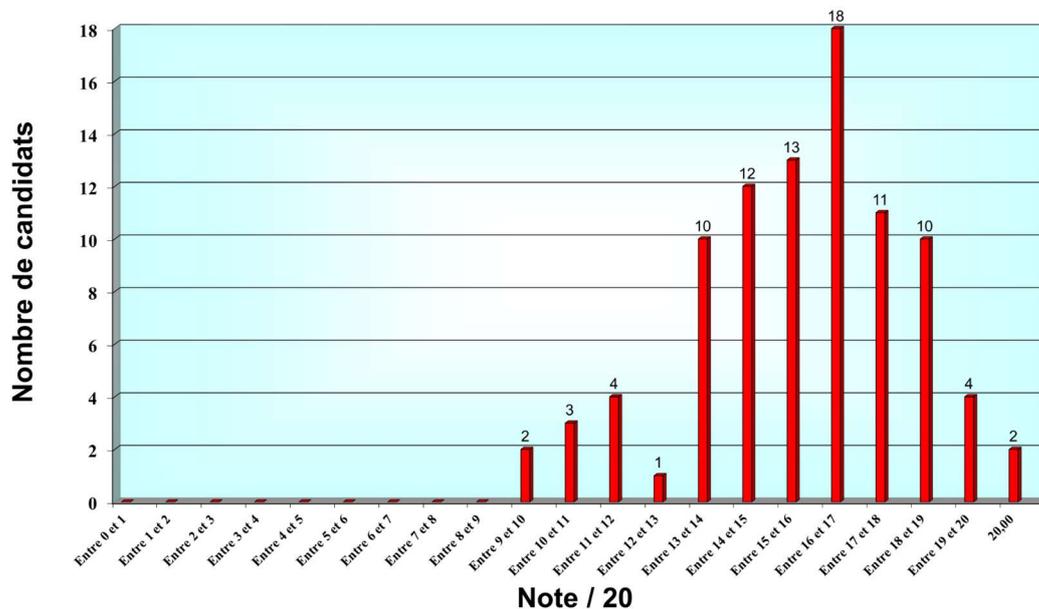
Coefficient 10

Rapport de l'examineur : CNE François GRENIER (Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan)

Renforcé par un collectif de moniteurs et de moniteurs-chefs sport de différentes unités de l'armée de terre.

Répartition des notes

- Nombre de candidats interrogés : 90
- Moyenne maximale obtenue : 20 / 20
- Moyenne minimale obtenue : 9,33 / 20
- Moyenne : 15,50



Commentaires sur la session 2021

90 candidats ont réalisé les épreuves sportives : 76 garçons et 14 filles.

Ces épreuves réclament des qualités physiques diverses et complémentaires qui permettent de vérifier l'aptitude physique des candidats à suivre une formation préparant à un emploi d'officier dans l'armée de terre.

Attentifs et concentrés, les candidats en sciences économiques et sociales sont apparus motivés et globalement bien préparés. La moyenne générale (15,50) révèle un niveau d'ensemble très satisfaisant. Cette très bonne moyenne témoigne du sérieux de la préparation et de l'excellent niveau physique.

Commentaires particuliers

L'épreuve de tractions reste la plus discriminante entre les deux sexes : la moyenne des notes des hommes est de 9,63/10 contre 7,14/10 pour les femmes. Il est précisé que cette épreuve doit être réalisée en tenue de sport (chaussures comprises) et sans gants.

Concernant les abdominaux, une meilleure appropriation du protocole de réalisation de cette épreuve, lors de leur entraînement personnel, permettrait à ceux n'ayant pas obtenu la totalité des points d'améliorer sensiblement leur performance.

Concernant, l'épreuve de sprint (50 m), de trop nombreux candidats méconnaissent l'utilisation des starting-blocks et leur performance s'en ressent. Un apprentissage technique dans ce domaine est un préalable indispensable pour optimiser leur note, au regard d'un barème particulièrement sélectif. Pour rappel, seules les pointes ne dépassant pas 6 mm sont admises. Les femmes ont obtenu de meilleures notes en moyenne que les hommes sur cette épreuve (14,64 pour les femmes et 12,53 pour les hommes).

Pour la course des 3 000 mètres, épreuve d'endurance et de régularité par excellence, les moniteurs notent que de trop nombreux candidats courent sans repère de temps (montre ou chronomètre) et peuvent donc difficilement réguler leur allure. Ces repères distance/temps doivent être travaillés à l'entraînement pour ensuite cadencer le jour de l'épreuve, et optimiser sa performance au regard de son niveau en course à pied. Cette année, la note moyenne obtenue est de 15,71/20 pour les femmes et de 14,89/20 pour les hommes.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Les épreuves sportives du concours d'admission à l'ESM sont exigeantes moralement et physiquement. En effet, cette demi-journée de sollicitations physiques très différentes exige une bonne gestion du stress, de la concentration et une maîtrise de l'enchaînement des épreuves, ce qui représente un véritable enjeu pour les candidats. Affectées d'un coefficient 10, elles ne peuvent être négligées.

Les candidats doivent arriver bien préparés physiquement et techniquement, avec une connaissance précise des protocoles d'épreuves afin de ne pas découvrir les subtilités techniques des épreuves le jour du concours. Il est aussi vivement conseillé d'expérimenter à l'entraînement la succession des épreuves sur un temps limité de façon à anticiper et définir les stratégies de récupération et autres protocoles d'échauffement pour chaque discipline.

Enfin, il est rappelé aux candidats qu'ils doivent se présenter lors de la chaîne d'accueil avec un certificat médical conforme et autorisant le candidat à effectuer les épreuves sportives. Une vigilance particulière doit être portée sur ce point car, malgré toutes les recommandations et rappels, il y a encore des certificats non conformes entraînant une impossibilité de réaliser les épreuves de sport.

Annexe I : arrêté de désignation des jurys d'admission des concours de l'ESM

MINISTÈRE DES ARMÉES

ARRÊTÉ portant désignation des membres des jurys des épreuves d'admission des concours d'admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr en 2021.

Du 04 JUIN 2021

La ministre des armées :

Vu le décret 2008-940 modifié portant statut particulier du corps des officiers des armes de l'armée de terre (A) ;

Vu l'arrêté du 13 septembre 2018 relatif aux concours d'admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr (B),

Arrête :

Art. 1^{er}.

La liste des membres des jurys dont la compétence s'exerce pour l'admission des concours d'admission à l'École spéciale militaire, organisés en 2021, est arrêtée comme suit :

Président des jurys :

Monsieur l'inspecteur général de l'éducation nationale, du sport et de la recherche Yves
PONCELET

Vice-président des jurys :

Monsieur l'inspecteur général de l'éducation nationale, du sport et de la recherche François
VANDENBROUCK

Officier supérieur, adjoint du président :

pour les concours en sciences économiques et sociales et concours littéraire :

Titulaire : Lieutenant-colonel de réserve Laurent **NEISIUS**
Suppléant : Lieutenant-colonel Philippe **CHAUVAC**

pour les concours scientifiques :

Titulaire : Lieutenant-colonel Cécilia **CARRIGNON**
Suppléant : Lieutenant-colonel Philippe **CHAUVAC**

Art. 2.

La liste des professeurs, examinateurs des jurys d'admission, est arrêtée comme suit :

Concours mathématiques et physique :

Monsieur Julien **AUROUET**
Monsieur Aymeric **AUTIN**
Monsieur Alain **BLANDIGNÈRES**
Madame Claire **BONNOIT-CHEVALIER**
Madame Mathilde **DUNOYER**

Monsieur Niels **GAUDOUEN**
Monsieur Nicolas **PARTRICK**

Concours physique et chimie :

Madame Pauline **BOULLEAUX-BINOT**
Madame Sophie **COURTADE-TARDIVEL**
Madame Alexandra **COURTEAUX**
Madame Laetitia **PEYROUX**
Madame Maud **SAVEYROUX**
Madame Emmanuelle **SÉBERT-CUVILLIER**
Monsieur Guillaume **TOMASINI**

Concours physique et sciences de l'ingénieur :

Monsieur Erwin **AUTIER**
Madame Sylvie **BARSU**
Monsieur Clément **DEBLIECK**
Monsieur Jean **DERVIEUX**
Monsieur Cédric **GAMELON**
Monsieur Sylvain **JUHEL**
Monsieur Erik **LACOMBE**
Monsieur Pascal **MONTFROND**
Monsieur Matthieu **NAVINEL**
Madame Florence **ORWAT**
Monsieur Maxime **PERCIE DU SERT**

Concours littéraire :

Madame Marie **ALLIOT-ERASTOV**
Monsieur Rachid **BENCHERIF OUEDGHIRI**
Madame Laure **BLANC-HALÉVY**
Monsieur Karim **CHABANI**
Monsieur Benoît **DEFOIX**
Madame Claudia **DE OLIVEIRA GOMES**
Madame Hsiao Yuan **FLEURY**
Monsieur Gérald **GAUDENS**
Monsieur Victor **GONÇALVES**
Madame Axelle **GUILLASSEAU**
Monsieur Rainer **POHL**
Monsieur Nicolas **SCHOENENWALD**
Monsieur Émile **SCIARRINO**
Monsieur Roderick-Pascal **WATERS**

Concours en sciences économiques et sociales :

Madame Marie **ALLIOT-ERASTOV**
Monsieur Vincent **BAROU**
Monsieur Rachid **BENCHERIF OUEDGHIRI**
Madame Claudia **DE OLIVEIRA GOMES**
Monsieur Benoît **DEFOIX**
Monsieur Xavier **ENSELME**
Madame Hsiao Yuan **FLEURY**
Monsieur Victor **GONÇALVES**
Monsieur Sébastien **HÉMON**
Monsieur Rainer **POHL**
Monsieur Émile **SCIARRINO**

Monsieur Guillaume **TOMASINI**
Madame Susan **WALTERS-GALOPIN**

Art. 3.

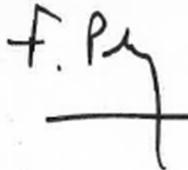
La liste des examinateurs communs pour les cinq concours prévus par l'article 16 de l'arrêté de référence, est arrêtée comme suit, d'une part, les professeurs nommés à l'article 2 du présent arrêté pour les concours dans lesquels ils n'ont pas déjà été désignés, et d'autre part, les professeurs dont les noms suivent :

Monsieur Hadrien **BAINIER**
Madame Noémi **COLIN**
Monsieur Guillaume **CRUMIÈRE**
Madame Anne **FILLON**
Monsieur Alexandre **LE MEUR**
Monsieur Ghislain **LE MINTIER**
Monsieur Christian **LAFONT**
Monsieur Olivier **LEBLANC**
Monsieur Teddy **MAJOREL**
Madame Valérie **MASSON**
Madame Caroline **MORINIAUX**
Madame Gabrielle **NAPOLI**
Madame Charlotte **OSTROVSKY-RICHARD**
Madame Fangyun **QIN**
Monsieur Ugo **ROLLIN**
Madame Emmanuelle **ROUSSET**
Madame Stéphanie **SABBAGHI**
Monsieur Michaël **TILLMANN**
Madame Marie **VICTOR**

Art. 4.

Le directeur des ressources humaines de l'armée de Terre est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Florence **PARLY**



Notes

^(A) n.i. BO ; JO n° 216 du 16 septembre 2008, texte n° 22.

^(B) n.i. BO ; JO n° 218 du 21 septembre 2018, texte n° 11.

Annexe II : modèle de certificat médical militaire

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES

Imprimé n° 620-4*/12
Instruction n°
1700/DEF/DCSSA/PC/MA
du 31 juillet 2014
Format A4.

CERTIFICAT MÉDICO-ADMINISTRATIF D'APTITUDE INITIALE

NOM : _____ Prénom : _____ Sexe : _____
Né(e) le : ____ / ____ / ____
Demeurant à : _____
Identifiant défense : _____

S	I	G	Y	C	O	P

(1)

L'intéressé(e) ne présente ce jour aucun signe clinique apparent contre-indiquant la pratique des épreuves physiques et sportives préalables à l'engagement ou l'admission en école, ainsi qu'à l'entraînement physique militaire et sportif :

OUI NON à titre temporaire NON à titre définitif

A/ ENGAGEMENT - VOLONTARIAT - PREPARATION MILITAIRE (2)	Conclusion médicale (à indiquer en toutes lettres dans la case correspondante)		
	Apte	Inapte	Inapte temporaire – Durée
Aptitude générale au service ⁽³⁾ :			
Aptitude à la spécialité ⁽⁴⁾ :			
Aptitude à la spécialité ⁽⁴⁾ :			
Aptitude à la spécialité ⁽⁴⁾ :			
Aptitude au parachutisme militaire ⁽⁵⁾ :			
Aptitude à servir OM et OPEX			

B/ ADMISSION DANS LES ÉCOLES ET LYCÉES MILITAIRES	Conclusion médicale (à indiquer en toutes lettres dans la case correspondante)		
	Apte	Inapte	Inapte temporaire (durée)
École ⁽⁶⁾			
École			
École			

Ce certificat est valable un an si l'intéressé(e) n'est pas recruté(e).

L'inaptitude à l'engagement résulte d'un motif non médical, dans le respect des textes régissant l'aptitude, propres à chaque armée, direction ou service.

A (lieu) _____ Le (date) ____ / ____ / ____
Le médecin⁽⁷⁾ _____

Signature & cachet du médecin

(1) En cas d'inaptitude, le profil médical SIGYCOP ne doit pas apparaître et la grille doit être barrée.

(2) Rayer les mentions inutiles

(3) Intègre également l'aptitude à servir dans la marine

(4) Préciser la spécialité pour laquelle l'aptitude médicale doit être définie.

(5) Sous réserve des résultats des examens d'imagerie réglementaire.

(6) Compléter l'identification des écoles postulées.

(7) Nom, prénom, grade, fonction, affectation, signature du médecin examinateur.

Annexe III : modèle de certificat médical civil

ANNEXE.
CERTIFICAT MÉDICAL D'APTITUDE À LA PRATIQUE DES ÉPREUVES SPORTIVES DES
CONCOURS D'ADMISSION DANS LES GRANDES ÉCOLES MILITAIRES.

(Modifié : arrêté du 18/11/2010).

Je soussigné, docteur

Après avoir examiné :

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

Candidat(e) au concours d'admission à :

- l'École de l'air (1) ;
- l'École navale (1) ;
- l'École spéciale militaire (1),

certifie que ce(tte) candidat(e) ne présente pas de contre-indication à subir sans restriction les épreuves sportives décrites ci-dessous obligatoires pour les concours d'admission à ces écoles :

- 50 mètres nage libre, en piscine, départ plongé ou sauté des plots de départ ;
- tractions et d'abdominaux ;
- course de vitesse (50 mètres) sur piste et en couloir ;
- course de demi-fond sur piste (3 000 mètres).

Toutes ces épreuves sont chronométrées, les notes sont incluses dans le classement et peuvent être éliminatoires.

A _____, le

Cachet du praticien

Signature

Nota :

Arrêté du 18 novembre 2010, article 4 : les dispositions de cet arrêté entrent en vigueur pour les concours organisés en 2011.